

cyberpresse.ca

# LA PRESSE

## LE CANADA RICHE EN MILLIONNAIRES

MARTIN VALLIÈRES LA PRESSE AFFAIRES



PHOTOMONTAGE, LA PRESSE

PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

**EXCLUSIF**  
LES 7 DOIGTS DE LA MAIN  
FAIRE  
SA MARQUE  
À NEW YORK

ÉRIC CLÉMENT ARTS ET SPECTACLES

AFFAIRE DSK PAGES A2 ET A3 PHOTOS ASSOCIATED PRESS ET REUTERS

Anne Sinclair et Dominique Strauss-Kahn. Ci-dessous, Tristane Banon.

# NOUVEAU CHAPITRE

Alors qu'à New York l'accusation semble se fissurer, l'écrivaine et journaliste **Tristane Banon** a annoncé qu'elle portera officiellement plainte pour « tentative de viol » contre **Dominique Strauss-Kahn** aujourd'hui.

AVEZ-VOUS DIT « COMLOT » ? YVES BOISVERT

Tyler Farrar

LE TOUR DE PIERRE FOGLIA

ABSOLUMENT! TOUT À FAIT!

SPORTS

PHOTO REUTERS

FLOTTILLE VERS GAZA PHOTOS JIM RANKIN, TORONTO STAR

15 MINUTES EN MER... ET RETOUR AU QUAI

Arraisonné par la garde côtière grecque et endommagé, le navire canadien pourra-t-il se rendre à destination? PAGE A12

Mon clin d'œil **STÉPHANE LAPORTE**  
Quelle est la différence entre l'affaire DSK et un match de basket? Il y a plus de rebondissements dans l'affaire DSK.

Venez voir mon blogue!  
cyberpresse.ca/laporte

L-V 6 21924 98765 1

EST-CE LA FIN DU BRAILLE?

La technologie moderne produira-t-elle une génération d'aveugles analphabètes?

ISABELLE HACHEY PAGE A8

THE B-52s MÉCHANT PARTY!

ALAIN DE REPENTIGNY ARTS ET SPECTACLES PAGE 3

PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

DÉCOUVREZ NOS OFFRES SENSATIONNELLES!

**LERENARD.CA**  
LE SITE DES ACHATS FUTÉS

une exclusivité cyberpresse.ca PAGE A14

LE CAS ZAMBONI

ARIANE KROL FORUM PAGE A15

**MYTHE no. 2**  
« Le LASIK ne traite pas l'astigmatisme. »

**FAIT**  
Le LASIK corrige mieux l'astigmatisme que les lunettes ou les verres de contact.

**CORRECTION DE LA VUE AU LASER**  
À partir de **490\$** par œil\*

Financement disponible

Oubliez les mythes, fiez-vous aux faits!  
Visitez le [www.lasikmd.com/faits](http://www.lasikmd.com/faits)

**LASIK MD VISION**  
Consultation GRATUITE  
1 877 768-9888  
[www.lasikmd.com](http://www.lasikmd.com)

LASIK 100 % laser disponible

LAVAL • MONTRÉAL • BROSSARD

\* Les prix sont sujets à changement sans préavis. Les prix varient selon la prescription. Correction personnalisée à 1750 \$ par œil. Applicable à une chirurgie des deux yeux seulement.

Halifax | Saguenay | Québec | Sherbrooke | Ottawa | Toronto | Edmonton | Calgary | Vancouver

## AFFAIRE DSK

## CHRONOLOGIE

14 mai

Arrestation à New York de **Dominique Strauss-Kahn** (DSK) dans l'avion qui devait le ramener à Paris. Il est accusé d'agression sexuelle sur une employée de l'hôtel Sofitel à Manhattan.



15 mai

La victime présumée identifie DSK comme son agresseur au poste de police de Harlem. L'homme sort menotté devant les caméras. DSK est formellement accusé d'acte sexuel criminel, de tentative de viol et de séquestration.

PHOTO REUTERS

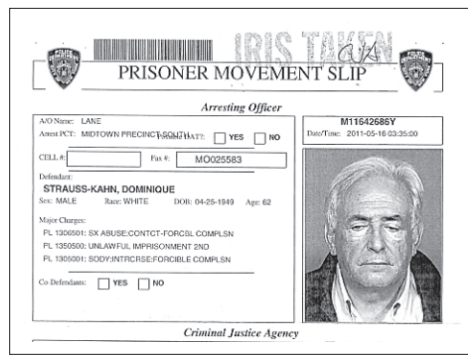


PHOTO REUTERS

16 mai

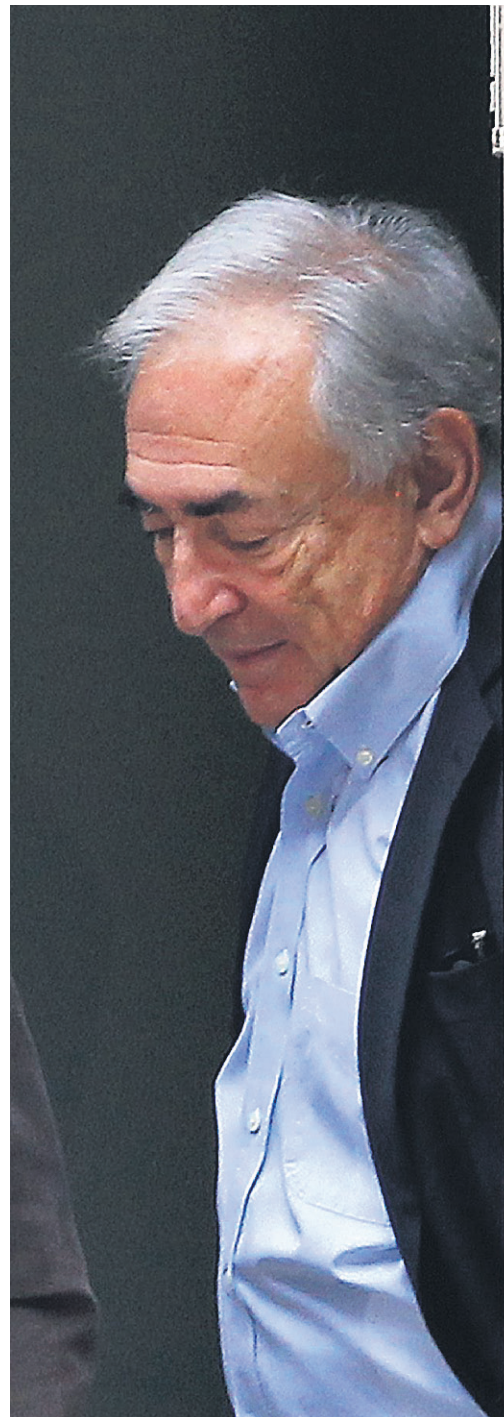
Invoquant un risque de fuite, la juge rejette une demande de libération sous caution d'un million de dollars. DSK est incarcéré à la prison new-yorkaise de Rikers Island.

18 mai

La plaignante témoigne et nie toute relation sexuelle consentie, selon son avocat.

# UN AUTRE FRONT S'OUVRE

Au moment où, aux États-Unis, l'accusation portée contre Dominique Strauss-Kahn commence à montrer des fissures, voilà que, en France, une seconde plainte de nature sexuelle sera déposée contre lui aujourd'hui : Tristane Banon, écrivaine et journaliste, a annoncé hier qu'elle portera officiellement plainte contre l'ex-directeur du Fonds monétaire international (FMI) pour tentative de viol. Mais les avocats de ce dernier n'ont pas perdu de temps : ils menacent d'accuser M<sup>me</sup> Banon de « dénonciation calomnieuse ».



JUDITH LACHAPPELLE

Son nom avait émergé dès les premiers jours qui ont suivi l'incarcération de Dominique Strauss-Kahn : Tristane Banon, écrivaine et journaliste. En 2007, elle avait raconté à la télé comment elle avait été agressée sexuellement par un homme politique qu'elle avait qualifié de « chimpanzé en rut ». Le nom de l'homme avait été cou-

dont elle accuse M. Strauss-Kahn ». « Ce qui signifie que le droit, en sa qualité de victime, lui est ouvert et qu'elle exerce ses droits de justiciable en exigeant réparation devant la justice française », a expliqué l'avocat David Koubbi au magazine français *L'Express*.

Et peu importe que l'accusation s'effondre aux États-Unis. « Ce qui se passe aux États-Unis ne nous concerne pas », a dit hier M<sup>e</sup> Koubbi. La décision de porter plainte a été prise « avant ce rebondissement du 1<sup>er</sup> juillet, à savoir dès la mi-juin ».

« J'ai pris le temps nécessaire parce que je ne voulais

**« J'ai pris le temps nécessaire parce que je ne voulais pas que ma cliente soit instrumentalisée par la justice américaine. »** — David Koubbi, avocat de Tristane Banon

vert d'un bip lors de la diffusion, mais son identité était un secret de Polichinelle. Après avoir confirmé en mai dernier qu'il s'agissait bien de DSK et songé à porter plainte, Tristane Banon s'était tenue coite.

Hier, coup de théâtre : l'avocat de Tristane Banon a déclaré que sa cliente portera plainte aujourd'hui au parquet de Paris pour tentative de viol.

Alors que, dans l'affaire de l'agression sexuelle qui serait survenue le 14 mai à New York, la version de la plaignante américaine a été mise en doute le week-end dernier, l'avocat de M<sup>me</sup> Banon a insisté hier pour dire que sa cliente « a réellement subi ce

pas que ma cliente soit instrumentalisée par la justice américaine, dit M<sup>e</sup> Koubbi. Je ne souhaitais pas, si le dossier contre M. Strauss-Kahn n'était pas suffisamment charpenté aux États-Unis, que sa parole soit liée à celle de [la plaignante] – dont je rappelle que si elle a menti sur certains aspects, cela ne veut pas dire qu'elle n'a pas été violée. »

À New York, l'avocat de la femme de chambre du Sofitel, Kenneth Thompson, a apporté son soutien à Tristane Banon.

**La « plus grosse erreur » de DSK**

En février 2003, Tristane Banon, 24 ans, réalise une série d'entrevues avec des

**ROLEX**

**CHÂTEAU D'IVOIRE**  
JEWELLERS

2020 RUE DE LA MONTAGNE, MONTRÉAL (514) 845-4651

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE?  
[nouvelles@lapresse.ca](mailto:nouvelles@lapresse.ca)

UN COMMENTAIRE SUR NOTRE JOURNAL?  
[commentaires@lapresse.ca](mailto:commentaires@lapresse.ca)

## SOMMAIRE

Amusez-vous!	AFFAIRES 12	Horaire télévision	ARTS 7
Astrologie du jour	AFFAIRES 11	Loteries	A10
Bourses	AFFAIRES 8 et 9	Monde	A12 à A14
Décès	AFFAIRES 11	Petites annonces	AFFAIRES 4 et 10
Forum	A15	Sudoku	AFFAIRES 4

## Météo

Ensoleillé avec quelques passages nuageux, maximum 29, minimum 20. AFFAIRES 10



PHOTO AP

◀ 19 mai

DSK démissionne du FMI. « Je réfute avec la plus extrême fermeté tout ce qui m'est reproché », écrit-il. Il est libéré le même jour en échange de conditions strictes.

30 juin

Selon le *New York Times*, les accusations contre DSK sont sur le point de s'effondrer car la femme de chambre serait impliquée dans un trafic de drogue et un blanchiment d'argent et aurait menti aux enquêteurs.



PHOTO REUTERS

1<sup>er</sup> juillet

Le procureur déclare que la victime présumée a produit sous serment un « récit erroné » de l'agression sexuelle et sur « plusieurs autres sujets ». DSK peut quitter l'appartement où il était assigné mais doit rester aux États-Unis.

◀ 4 juillet

L'écrivaine française **Tristane Banon** annonce qu'elle porte plainte en France pour « tentative de viol » contre DSK. La plainte sera déposée aujourd'hui, selon son avocat.

## Un retour peu probable

La concomitance de cette nouvelle plainte et d'un retour possible de DSK sur le devant de la scène politique française ne manquera pas d'alimenter la théorie du complot. D'après un sondage publié hier, 42 % des Français considèrent actuellement que Dominique Strauss-Kahn pourrait faire un « bon président », soit autant que le député socialiste François Hollande et plus que la chef du parti Martine Aubry (38 %), les deux principaux candidats déclarés à la primaire socialiste. À Paris, ses fidèles ont assuré que le calendrier de la primaire ne serait pas un problème si Dominique Strauss-Kahn souhaitait revenir, mais très peu l'ont envisagé réellement. — AFP

PHOTO AFP  
Dominique Strauss-Kahn n'en a pas fini avec la justice. Française, cette fois-ci.

# Avez-vous dit « complot » ?



YVES  
BOISVERT  
CHRONIQUE

Une victime qui ment à répétition. Des contacts avec des prisonniers. Des versements d'argent dans son compte de banque...

Quoi, après tout, serions-nous en face d'un authentique complot pour faire accuser faussement Dominique Strauss-Kahn ?

Ce serait palpitant, j'avoue. Sauf qu'on n'en est pas là du tout.

Pour l'instant, les accusations sont toujours maintenues contre DSK. Mais le procureur a découvert trop de mensonges et de liaisons douteuses de la « victime ». Devant jury, cette femme risque fort de se faire démolir. Ça sent l'abandon...

■ ■ ■

Le problème n'est pas dans sa version des faits du 14 mai, dans la suite 2806 du Sofitel. Mais dans son passé.

D'abord, cette Guinéenne d'origine aurait raconté quelques faussetés pour obtenir l'asile aux États-Unis. Elle a dit avoir subi un viol collectif et avoir été mutilée sexuellement. Elle a dit avoir été chassée de sa maison par des soldats. Son mari serait mort en prison et elle aurait pris la fuite avec sa fille, aujourd'hui âgée de 15 ans.

Aux enquêteurs de la police de New York, elle a commencé par raconter cette version. Les enquêteurs étaient émus aux larmes, raconte une source au *New York Times*.

Puis, à force d'être interrogée, elle a avoué que cette histoire était fautive et qu'on la lui avait

prêté son compte de banque – allez savoir. Elle ne serait pas non plus la première à frauder l'aide sociale. Le problème, c'est qu'elle a menti aux enquêteurs sur tout cela.

Son nouvel avocat insiste pour dire que, dans cette conversation avec le détenu, elle raconte la même version qu'à la police sur les événements avec DSK et ne laisse absolument pas entendre que c'est une fautive accusation. (Le premier avocat de la plaignante s'est retiré sans donner d'explications... On devine pourquoi.)

Mais ce serait demander beaucoup à un jury de condamner un homme en s'appuyant sur ce genre de témoin. On entend d'ici la plaidoirie: cette femme a déjà inventé une histoire de viol, elle a menti aux enquêteurs, elle espère de l'argent, elle est prête à tout, etc.

Il n'y a pas de doute sur le fait qu'il y a eu une relation sexuelle dans cette chambre d'hôtel. Mais si ces révélations sont exactes, qui n'aurait pas un doute raisonnable sur le consentement de cette femme ?

■ ■ ■

On accuse maintenant le bureau du procureur de New York d'avoir précipité les choses. Sans doute. Mais il y avait un suspect sur le point de fuir le pays, une femme de ménage traumatisée (en apparence), du sperme sur le mur de la chambre...

Admettons que les circonstances se prêtaient à un traitement précipité.

**Un procureur ne peut pas sérieusement amener cette femme devant la Cour pour faire condamner quelqu'un de crimes aussi sérieux.**

fait apprendre par cœur, au moyen d'une cassette, en 2004.

En même temps, les enquêteurs ont appris que, 28 heures après sa dénonciation de DSK, elle avait eu une conversation téléphonique avec un Guinéen détenu en Arizona pour trafic de 200 kg de marijuana. La conversation, dans une langue africaine, a été enregistrée. La traduction a été donnée la semaine dernière aux procureurs. Elle y a dit notamment, selon le *NYT*: « Ne t'inquiète pas, ce type a beaucoup d'argent, je sais ce que je fais. »

Depuis deux ans, divers amis, dans différents États américains, ont déposé un total d'environ 100 000 \$ dans son compte de banque. Elle aurait caché des revenus pour conserver son droit à un HLM. Elle aurait fait semblant d'être la mère d'un autre enfant. Elle a caché aux policiers ses dépenses de centaines de dollars en téléphones cellulaires...

Bref, ce témoin n'est guère présentable. Un procureur ne peut pas sérieusement amener cette femme devant la Cour pour faire condamner quelqu'un de crimes aussi sérieux.

Bien sûr, elle ne serait pas la première personne à mentir pour obtenir l'asile. Bien sûr, elle peut avoir de mauvais compagnons et avoir été victime de viol. Elle a peut-être servi de couverture à des trafiquants en

Si l'enquête avait été faite normalement, on aurait sans doute découvert le passé trouble de la plaignante et jugé que les perspectives de condamnation étaient minces. On nous dit d'ailleurs que le bureau des procureurs s'est déchiré là-dessus.

En même temps, comme le dit un professeur de technique policière, DSK n'a été traité que comme un grand nombre de *bums* ordinaires aux États-Unis: « Punissez d'abord, trouvez ce qui s'est passé ensuite. »

Il n'en reste pas moins que c'est la poursuite qui a communiqué tous ces faits troublants à la défense et à la Cour, comme c'était son devoir. S'il y a eu précipitation, il n'y aura apparemment pas acharnement...

Tout cela constitue un ratage qui pourrait coûter son poste au procureur-chef Cyrus Vance fils, lui qui a remplacé une institution du droit criminel américain, Robert Morgenthau.

Les procureurs espèrent encore s'en sortir avec une condamnation pour délit mineur... Ce qui paraît bien douteux.

Mais tout ça ne fait pas un complot pour autant.

Pas encore...



Pour joindre notre chroniqueur: [yves.boisvert@lapresse.ca](mailto:yves.boisvert@lapresse.ca)

personnalités françaises pour les besoins d'un livre, *Erreurs avouées*, qui sera publié en novembre de la même année. Elle rencontre d'abord DSK dans un bureau de l'Assemblée nationale, puis il lui propose un second rendez-vous, dans un appartement parisien.

En 2007, invitée à l'émission 93, *faubourg Saint-Honoré*, elle raconte ainsi cette seconde rencontre: « Il a voulu que je lui tiennne la main pour répondre [aux questions]. Et puis de la main c'est passé au bras. [...] On a fini par se battre, on s'est battu au sol [...], pas qu'une paire de baffes, j'ai donné des coups de pied [...], il a dégrafé mon soutien-gorge [...], il a essayé d'enlever mon jean. »

À *L'Express*, l'éditrice Véronique de Bure a révélé samedi que l'écrivaine avait vécu cet incident comme « un véritable traumatisme ». Le chapitre que Tristane Banon a écrit sur les « erreurs » de DSK, basé sur les réponses qu'il lui avait faites lors de leur première rencontre, ne raconte pas l'agression dont elle aurait été victime lors de la seconde rencontre. Mais les lecteurs n'ont jamais lu la partie sur DSK: « Le chapitre a été retiré à la suite d'un coup de fil à la maison d'édition », dit M<sup>me</sup> de Bure.

**La réplique de DSK**

Une plainte de tentative de viol en France est frappée d'un délai de prescription de 10 ans, a rappelé hier l'avocat David Koubbi. Tristane

Banon, qui avait été dissuadée de porter plainte à l'époque, notamment par sa mère, élue du Parti socialiste, est toujours en droit de le faire.

Selon le système judiciaire français, la plainte sera examinée par le parquet de Paris, qui a deux mois pour déférer le dossier à un juge d'instruction, chargé de l'étayer et de porter des accusations.

Une autre bataille juridique en vue pour les avocats de DSK, qui suivent l'affaire de près. En fin d'après-midi hier, ils ont déjà annoncé leur intention de porter plainte contre Tristane Banon pour « dénonciation calomnieuse », une infraction punissable de cinq ans d'emprisonnement.

— Avec l'AFP, Bloomberg et *L'Express*

## La une qui tue

Depuis le début de l'affaire DSK, les tabloïds new-yorkais rivalisent de manchettes fracassantes pour mieux écraser la concurrence. Samedi, le *New York Post* s'en est pris à la plaignante en la traitant de « prostituée » en grosses lettres. Selon des sources policières citées par le *Post*, la femme

de chambre aurait « reçu des clients » dans la chambre d'hôtel où elle est hébergée depuis l'arrestation de DSK. C'est une volte-face spectaculaire du tabloïd, qui avait qualifié DSK de « pervers » lors de son arrestation.

— Judith Lachapelle



PHOTO REUTERS

Comme tous les tabloïds de la métropole américaine, le *Daily News* a fait sa manchette hier avec DSK.



PHOTO AP

Le *New York Post* s'en est pris à la plaignante, la traitant même de prostituée.

## SANTÉ

Renouvellement des permis de travail Longs délais à Immigration Canada

## Un médecin français dans l'attente

EXCLUSIF

ARIANE LACOURSIÈRE

Le pédiatre Guy Letellier est arrivé au Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine en mai 2010. Venu de France, il devait rester ici deux ans, le temps de faire une spécialité en psychiatrie. Mais son premier permis de travail temporaire est arrivé à échéance le 5 juin, et Immigration Canada tarde à le renouveler. Le D<sup>r</sup> Letellier n'est pas le seul dans sa situation. Chaque année, 150 000 personnes demandent un permis de travail temporaire. Cette année, elles sont aux prises avec une attente sans précédent.

«Les délais sont épouvantables. Et la situation empire depuis quelques mois», confirme Stéphane Handfield, avocat spécialisé en droit de l'immigration. Selon lui, il fallait auparavant environ six semaines pour traiter une demande de permis de travail temporaire. Sur son site internet, Immigration Canada indique actuellement: «Nous travaillons sur les demandes reçues le 12 février» – ce qui fait 131 jours.

Le D<sup>r</sup> Letellier s'attendait à de longs délais pour le renouvellement de son permis. C'est pourquoi il a entamé les démarches à l'avance: «Dès le 2 janvier, j'ai envoyé mes papiers à l'Université de Montréal, qui a à son tour acheminé ma demande à Immigration Canada le 18 mars. Depuis, j'attends. C'est très long!»

«Les employés d'Immigration Canada sont surchargés. Le gouvernement n'investit pas dans ce ministère. Les délais s'allongent», dénonce M<sup>e</sup> Handfield.

Citoyenneté et Immigration



PHOTO FRANÇOIS ROY, ARCHIVES LA PRESSE

Dans un contexte où il manque de médecins au Québec, il est difficile de justifier une attente de six mois pour renouveler le permis de travail d'un médecin spécialiste qualifié, plaide Stéphane Handfield, avocat spécialisé en droit de l'immigration.

Canada affirme que les longs délais d'attente sont dus à la hausse du nombre de demandes. «Et on a aussi beaucoup

## Pas de RAMQ

La loi prévoit que les personnes qui attendent le renouvellement de leur permis de travail

Québec (RAMQ), qui dit qu'il ne sera plus couvert tant que son permis de travail ne sera pas renouvelé.

«Les employés d'Immigration Canada sont surchargés. Le gouvernement n'investit pas dans ce ministère. Les délais s'allongent.»

— M<sup>e</sup> Stéphane Handfield, avocat spécialisé en droit de l'immigration

de demandes faites en double ou mal remplies, ce qui allonge les délais», explique la porte-parole de Citoyenneté et Immigration Canada, Rachelle Bédard.

temporaire peuvent continuer de travailler si elles restent auprès du même employeur. Mais ce qui inquiète le D<sup>r</sup> Letellier, c'est cette lettre qu'il a reçue de la Régie de l'assurance maladie du

À compter d'aujourd'hui, ni le D<sup>r</sup> Letellier ni sa femme, Sandrine, ne seront donc couverts par l'assurance maladie. Plus inquiétant, leur bébé, né à

Sainte-Justine en novembre, ne sera pas couvert non plus. «Même s'il est canadien, il ne peut être couvert à cause de nous. Aucune assurance privée n'accepte non plus de nous couvrir pour les mêmes raisons», déplore Sandrine Letellier.

Selon M<sup>me</sup> Letellier, son mari apporte beaucoup à Sainte-Justine. «Il soigne des patients. Il fait de la clinique et de la recherche. On ne veut pas trop se plaindre. On comprend qu'on n'est pas dans notre pays. Mais c'est curieux qu'on manque de médecins au Québec et que ce soit si compliqué pour un médecin qualifié de rester», dit-elle.

Le porte-parole de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ), Marc Lortie, est «au courant de la situation». Il explique que tous les travailleurs en attente du renouvellement de leur permis de travail temporaire sont dans la même situation. «Tout cela est dû aux délais hors normes qui sévissent à Immigration Canada. Nous sommes en discussions avec eux», dit-il.

Le problème est tel que la RAMQ a dû mettre en place un processus d'assouplissement administratif. «Les personnes qui finissent par recevoir leur permis peuvent demander rétroactivement d'être remboursées pour les dépenses de santé contractées durant la période où leur permis n'était pas renouvelé.»

«On entend souvent dire que les immigrés ne travaillent pas et qu'ils sont un fardeau. Mais ceux qui veulent travailler se voient mettre des bâtons dans les roues. Ce n'est pas normal d'attendre six mois un renouvellement de permis!», plaide M<sup>e</sup> Handfield.

## UN ENSEMBLE D'OPTION SANS FRAIS. C'EST DU LUXE.



4.6L avec ensemble Technologie montré

ENSEMBLE PREMIUM

4 000 \$

SANS FRAIS

FINANCEMENT À L'ACHAT

0 %

POUR 36 MOIS

L'ENSEMBLE PREMIUM SANS FRAIS D'UNE VALEUR DE 4 000 \$ INCLUS



Écoutez votre musique favorite avec la Chaîne audio exclusive Lexicon avec 528 watt, un lecteur DVD et 14 haut-parleurs



Jantes en alliage de 18 po à 9 rayons



Système de navigation avec écran tactile de 6 1/2" et caméra de recul



Phares à décharge à haute intensité au xénon autonivelants

En plus de retrouver son moteur V8 dans la liste des 10 meilleurs moteurs au monde selon Ward<sup>®</sup>, le plus remarquable avec la Genesis 2011 c'est de pouvoir réunir 385 fougueux chevaux<sup>™</sup> dans une magnifique berline à la fois performante et luxueuse. Un tour de force sans précédent dans l'industrie automobile, surtout avec l'ensemble Premium qui est offert sans frais!

**GARANTIE**  
**5 ANS**  
**100 000 KM**  
GARANTIE GLOBALE LIMITÉE\*

Garantie globale limitée : 5 ans/100 000 km  
Garantie groupe motopropulseur : 5 ans/100 000 km  
Garantie sur les émissions : 5 ans/100 000 km

**GENESIS**

PAR **HYUNDAI** HYUNDAICANADA.COM

\*Les noms, logos, noms de produits, noms des caractéristiques, images et slogans Hyundai sont des marques de commerce appartenant à Hyundai Auto Canada Corp. \*\*Financement à l'achat sur approbation du crédit des Services financiers Hyundai sur la berline Genesis 3.8L 2011 offerte avec un taux annuel de financement à l'achat de 0% pour 36 mois. Exemple de financement et modalités des offres de financement apparaissant dans la présente publicité: 36 874 \$ à un taux de 0% équivalent à des mensualités de 1 024,28 \$ pour 36 mois. Prix à l'achat comptant de 36 874 \$. Comptant initial de 0 \$. Frais de 115 \$ (taxe des pneus 15 \$ et taxe climatiseur 100 \$) et frais de livraison et de destination de 1 760 \$ inclus dans les offres de financement à l'achat. Frais d'immatriculation, d'assurance, d'enregistrement, RDPRM (au Québec) et toutes taxes applicables en sus. \*Prix de base pour la Genesis 3.8L de 36 874 \$. Prix du modèle montré : Genesis 4.6L 2011 avec ensemble Technologie, 47 874 \$. Frais de 115 \$ (taxe des pneus 15 \$ et taxe climatiseur 100 \$) et frais de livraison et de destination de 1 760 \$, d'immatriculation, d'assurance, d'enregistrement et toutes taxes applicables en sus des PDSF. Les frais de livraison et de destination comprennent les frais de transport et de préparation, d'administration du concessionnaire et un plein de carburant. \*\*Offres d'une durée limitée pouvant être modifiées ou annulées sans avis préalable. Voir un concessionnaire pour tous les détails. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Les stocks sont limités. Le concessionnaire pourrait devoir commander le véhicule. \*\*Classement parmi les 10 meilleurs moteurs selon Ward basé sur la Genesis 4.6L 2010 avec ensemble Technologie. †385 chevaux disponible uniquement sur le modèle Genesis 4.6L. †La garantie globale limitée de Hyundai couvre la plupart des pièces du véhicule contre les défauts de fabrication sous réserve du respect des conditions normales d'utilisation et d'entretien.

## BLANCHIMENT D'ARGENT

# Québec fera la vie dure aux bureaux de change

FRANCIS VAILLES

Avis aux criminels: il sera beaucoup plus difficile de se servir des bureaux de change pour blanchir des fonds au Québec. Le gouvernement vient de publier une réglementation stricte à ce sujet, qui fait suite à l'adoption d'une loi, en décembre.

Enquêtes policières, inspections, registres de transactions: le gouvernement n'y va pas de main morte pour mettre de l'ordre dans cette industrie. Et, fait étonnant, le Québec sera la première province à réglementer ce qu'on appelle globalement les « entreprises de services monétaires » ou ESM.

Le projet de règlement a été rendu public le 10 juin. Une période de consultation de 30 jours a ensuite été déclenchée et les intervenants de l'industrie ont donc jusqu'au 11 juillet pour se manifester. Les règlements entreront en vigueur au début de 2012.

Le projet vise les bureaux de change et les centres d'encaissement de chèques, mais également tous les guichets automatiques privés (autres que ceux des banques ou des caisses Desjardins). La réglementation sera administrée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Actuellement, il n'existe pas d'encadrement spécifique des bureaux de change, explique le responsable du dossier à l'AMF, Eric Stevenson. L'AMF a répertorié 365 centres d'encaissement et bureaux de change au Québec, qu'ils aient pignon sur rue ou soient nichés au fond de petits restaurants de Montréal. Quant aux guichets automatiques, il y en a environ 5600 au Québec.

Avant d'adopter sa loi, le gouvernement a clairement fait part de son intention de lutter



PHOTO ROBERT SKINNER, LA PRESSE

Le Québec sera la première province canadienne à réglementer les « entreprises de services monétaires » comme les bureaux de change ou les guichets automatiques privés.

contre la criminalité économique. « Des enquêtes policières ont démontré que des ESM sont, à leur insu ou en

Tous les centres devront obtenir un permis pour exploiter leur commerce. Ce permis devra indiquer une foule de

gent véritablement l'organisation. « Il est interdit d'être le prête-nom d'une personne », précise la loi.

« Des enquêtes policières ont démontré que des entreprises de services monétaires sont, à leur insu ou en toute connaissance de cause, souvent utilisées comme facilitateurs d'activités illégales telles que la fraude fiscale et le blanchiment d'argent », était-il écrit dans le budget provincial de 2010.

toute connaissance de cause, souvent utilisées comme facilitateurs d'activités illégales telles que la fraude fiscale et le blanchiment d'argent », était-il écrit dans le budget de 2010.

renseignements, comme les coordonnées des actionnaires, dirigeants et employés (nom, adresse du domicile, date de naissance, etc.), mais aussi le nom des personnes qui diri-

Les dirigeants et actionnaires devront également attester qu'ils n'ont pas été reconnus coupables d'une infraction criminelle ou pénale au cours des 10 années précédant l'émission du permis.

Même le prêteur de l'entreprise devra faire une telle attestation s'il ne fait pas partie d'une institution financière reconnue.

Avant de délivrer un permis, l'AMF fera faire une enquête par la Sûreté du Québec (SQ). Ce « rapport d'habilitation sécuritaire » de la SQ indiquera la présence ou l'absence d'antécédents judiciaires et s'assurera des bonnes mœurs des personnes liées au bureau.

## Les clients passés au crible

Les dirigeants ne seront pas les seuls à être passés au crible. Tous les clients qui encaissent un chèque, quelle que soit la valeur, devront fournir au bureau de change leurs nom, date de naissance et numéro de téléphone à domicile, de même que leur occupation principale ou la nature de leurs activités.

Les clients devront aussi fournir ces renseignements s'ils désirent faire un transfert de fonds de 1000\$ ou plus par jour ou réaliser une ou plusieurs opérations visant les chèques de voyage, traites bancaires ou mandats excédant 3000\$ par jour. Les ESM devront également tenir un registre des opérations « permettant de démontrer la traçabilité des transactions » (date, heure, coordonnées du client, etc.).

Dans le cas des guichets automatiques, l'exploitant devra indiquer la provenance précise des fonds et le moyen de transport d'argent utilisé pour l'approvisionnement.

À la moindre incartade, l'AMF aura le pouvoir d'agir. Le chien de garde des marchés financiers pourra entamer des processus pour révoquer des permis, bloquer des fonds et imposer des amendes aux délinquants allant jusqu'à 250 000\$.

Pour offrir le service d'encaissement de chèques, une ESM devra verser un droit de 600\$ à l'AMF. Un bureau qui offrirait aussi le change de devises, le transfert de fonds et le rachat de chèques de voyage devra ajouter des droits de 1800\$. L'exploitation d'un guichet coûtera 350\$.

L'AMF estime qu'elle obtiendra environ 2,5 millions de dollars de revenus annuels grâce aux droits et autres tarifs. Ces revenus permettront d'autofinancer l'administration de la réglementation.

## Cadavre repêché dans l'étang du parc La Fontaine

## La victime serait un sans-abri

DAPHNÉ CAMERON

Le mystère plane toujours sur les derniers moments de l'homme dont le corps a été repêché dimanche dans l'étang du parc La Fontaine. Selon la police de Montréal, qui a ouvert une enquête, la victime était un sans-abri.

Hier, le SPVM était toujours

avare de détails. Les autorités disent connaître l'identité de l'homme, mais se sont bornées à affirmer qu'il était dans la cinquantaine. Les enquêteurs, qui croient que le corps a séjourné dans l'eau quelques jours, attendent le rapport d'autopsie avant de se prononcer sur les causes de la mort. Pour l'instant, la thèse de l'homicide est écartée,

a indiqué Danny Richer, porte-parole au SPVM.

Plusieurs sans-abri fréquentent le parc La Fontaine. Hier, tant du côté de la place Émilie-Gamelin que de la Mission Old Brewery, les sans-abri interrogés par *La Presse* disaient ne pas connaître l'identité de l'homme. Tous se désolaient par contre de son triste sort.

## PRÉCISIONS

## MIGUEL TORRES

Dans son numéro du 23 juin 2011, *La Presse* a publié un article qui pouvait laisser entendre que M. Miguel Torres avait été reconnu coupable de trafic de drogue. Or, M. Torres a été accusé de trafic de drogue en juin 2008, mais les accusations ont été retirées au mois de février 2009.

## MICHEL STRECKO

Dans un article publié hier, nous avons écrit que Michel Strecko est l'expert en montage financier auquel fait référence le nouvel acquéreur de Rue Frontenac, Marcel Boisvert, dans sa lettre ouverte. Michel Strecko est « consultant » pour Marcel Boisvert, mais il n'est pas son expert en montage financier. Nos excuses.

## FAITES DEUX FOIS LE TOUR DE LA TERRE L'ESPRIT TRANQUILLE.

BMW entretient gratuitement votre véhicule pendant 80 000 km, soit deux fois le tour de la Terre. Ou 4 ans. Personne d'autre que les concessionnaires BMW du Grand Montréal ne vous en offre autant.

## Le BMW 328i xDrive 2011 Édition Classique

PRIX DE VENTE	MENSUALITÉS À LA LOCATION	Taux de financement
40 065 \$**	465 \$* 3 603 \$ MONTANT DU À LA LIVRAISON	2,5% JUSQU'À 48 MOIS

ENTRETIEN RÉGULIER SANS FRAIS 4 ans ou 80 000 km†

Montréal BMW Canbec  
4090, rue Jean-Talton Ouest  
514.731.7871  
bmwcanbec.com

Laval BMW Laval  
2450, boul. Chomedey  
450.682.1212  
514.990.2269  
bmwval.com

Rive-Sud Park Avenue BMW  
8400, boul. Taschereau Ouest  
450.445.4555  
514.875.4415  
parkavenuebmw.com

Rive-Sud BMW Sainte-Julie  
1633, boul. Armand-Frappier  
450.922.1633  
514.875.4400  
bmwsaintejulie.com

Blainville Hamel BMW  
620, boul. de la Seigneurie Ouest  
450.437.5050  
hamelbmw.com

West Island BMW West Island  
2000, aut. Transcanadienne Sud  
514.683.2000  
bmwestisland.com

Modèle européen monté. Certaines options peuvent ne pas être offertes au Canada. \*\* Offre à l'achat : le prix de vente est de 40 065 \$, ce qui inclut le PDSF (41 550 \$), le transport et l'inspection de prélivraison (1 995 \$), la taxe sur la climatisation (100 \$), la taxe de gestion des pneus (12 \$) et les frais d'administration du concessionnaire (jusqu'à 459 \$) et le rabais BMW Canada. Taxes et immatriculation en sus. \* Taxe à la location offert par Services financiers BMW, sur approbation du crédit, uniquement pour les modèles de base BMW 328i xDrive Édition Classique 2011 en stock. \*\* Offre à la location : 41 550 \$ sur 48 mois à un taux d'intérêt annuel de 2,5 %, avec un acompte de 0 \$, pour des mensualités de 465 \$. Un montant de 3 603 \$ est exigé à la signature du contrat de location, qui inclut la première mensualité, un dépôt de garantie équivalent à une mensualité, le transport et l'inspection de prélivraison, la taxe sur la climatisation, les frais d'administration du concessionnaire, la taxe sur la gestion des pneus et les services PPSA. Taxes et immatriculation en sus et payables à la signature. La valeur résiduelle du véhicule à l'échéance du terme est de 17 867 \$. L'obligation locative totale est de 24 951,48 \$. La mensualité varie selon le montant de l'acompte versé et de la valeur résiduelle. Le kilométrage annuel alloué est de 16 000 km; 0,15 \$ du kilomètre excédentaire. Le concessionnaire peut décider d'un prix au particulier et exiger des frais d'administration qui peuvent modifier le prix du véhicule. Des frais peuvent être exigés pour usure excessive. Cette offre d'une durée limitée est sujette à la disponibilité et peut être modifiée ou annulée sans préavis. Le véhicule doit être livré au plus tard le 2 août 2011. † Les véhicules BMW 2011 achetés au Canada d'un concessionnaire autorisé sont couverts par un programme d'entretien aux périodes recommandées sans frais de 4 ans ou 80 000 km, selon la première éventualité. Certaines conditions s'appliquent. Consultez un concessionnaire BMW pour obtenir tous les détails.

## ACTUALITÉS

# Vingt mois de prison pour Harrisson

Le juge accepte la suggestion commune de la défense et de la Couronne

CATHERINE HANDFIELD

Le comédien Jean-François Harrisson, accusé de possession, de distribution et d'importation de pornographie juvénile, a été condamné à 20 mois de prison, hier, au palais de justice de Montréal.

Le juge Jean-Pierre Boyer s'est rangé à la suggestion commune des avocats Anne Gauvin, pour la Couronne, et Jean Dury pour la défense.

**La procureure de la Couronne, Anne Gauvin, a rappelé que les policiers ont découvert dans l'ordinateur de Harrisson quelque 19 000 photos d'enfants victimes d'agression sexuelle et plus de 9000 photos d'enfants nus.**

Les procureurs se sont fondés sur un jugement prononcé en Ontario contre Robert Norman Smith, vedette de publicités de bière et reconnu coupable de possession de pornographie juvénile en 2008.

Comme il est incarcéré depuis cinq mois et demi, Harrisson n'a plus que neuf mois et demi de prison à purger. Le temps qu'il a passé en détention préventive compte double, puisqu'il a été emprisonné juste avant que la nouvelle loi entre en vigueur.

## «Hébéphile»

Dans sa plaidoirie, la procureure de la Couronne,

M<sup>e</sup> Gauvin, a cité des extraits d'un rapport produit par le Centre d'intervention en délinquance sexuelle. Ses auteurs concluent que Jean-François Harrisson, ex-vedette d'émissions pour adolescents à VRAC-TV, souffre d'«hébéphilie» (une déviance sexuelle axée sur les adolescents) et de compulsion sexuelle.

Anne Gauvin a fait état des circonstances aggravantes dans la cause. Elle a rappelé que les policiers ont découvert dans l'ordinateur de Harrisson quelque 19 000 photos d'enfants victimes d'agression sexuelle et plus de 9000 photos d'enfants nus. Dans le box des accusés, le comédien de 36 ans a froncé les sourcils, visiblement étonné par ces chiffres.

L'avocate a évoqué l'âge des victimes – certaines n'étaient que des bébés – et la nature «odieuse» et «choquante» des photos. «Il n'est pas nécessaire de vous démontrer qu'un adolescent ou un enfant de 6 ans qui se fait pénétrer par un adulte, c'est dégoûtant», a-t-elle dit au magistrat.

Enfin, selon les experts qui l'ont rencontré, Harrisson a tendance à se déresponsabiliser en invoquant sa consommation de cannabis et le stress au travail, et à minimiser son problème et son besoin d'aide.

Quant aux circonstances atténuantes, M<sup>e</sup> Gauvin a rappelé que Harrisson a plaidé coupable, ce qui a permis d'éviter un procès coûteux. Il n'avait pas d'antécédents judiciaires avant son arrestation, en mars 2009, et il se montre disposé à suivre une thérapie. Enfin, il bénéficie toujours du soutien de sa conjointe.

NOTRE VIDÉO > LIBRE DANS NEUF MOIS ET DEMI



PHOTO IVANOH DEMERS, ARCHIVES LA PRESSE

Sur [cyberpresse.ca/harrisson](http://cyberpresse.ca/harrisson)

Le comédien Jean-François Harrisson (photographié au moment de son arrestation) a été condamné à 20 mois de prison pour possession et distribution de pornographie juvénile. Voir le reportage vidéo d'Ève Couture sur [cyberpresse.ca/harrisson](http://cyberpresse.ca/harrisson)

À sa sortie de prison, Jean-François Harrisson sera en probation pour une période de trois ans. Il ne pourra consommer de drogue, posséder ou utiliser un ordinateur ni se trouver seul en présence de mineurs, y compris son fils de 13 ans, dont il n'a pas la garde. Le juge lui a également ordonné de suivre une thérapie et l'a condamné à 180 heures de travaux communautaires.

Pendant cinq ans, la vedette déchue ne pourra se trouver dans divers endroits publics fréquentés par des enfants de moins de 15 ans ni occuper un travail qui le met en relation de confiance avec des enfants et des adolescents. Enfin, il devra remettre un échantillon d'ADN, et son nom sera inscrit au Registre national des délinquants sexuels pendant 10 ans.

À la fin de l'audience, l'avocat de la défense, Jean Dury, a souligné qu'il n'existe aucun mécanisme de prévention pour les personnes attirées par la pornographie juvénile. «Il devrait y avoir un organisme où il y aurait des rencontres pour faire de la prévention afin d'éviter d'arriver à une situation comme celle de M. Harrisson», a-t-il conclu.

## PROCÈS DE GUY TURCOTTE

# Cinquième journée sans verdict

CHRISTIANE DESJARDINS

Le jury chargé de juger Guy Turcotte a conclu sa cinquième journée de délibérations, hier, sans parvenir à un verdict. Les sept femmes et quatre hommes, qui ont fini plus tôt que d'habitude – un peu après 16h au lieu de 16h30 –, reprendront leurs travaux ce matin.

Rappelons que M. Turcotte, ex-cardiologue de 39 ans, est accusé du meurtre prémédité de ses enfants. Il a poignardé à mort Olivier, 5 ans, et Anne-Sophie, 3 ans, le 20 ou le 21 février 2009, dans la maison qu'il louait à Piedmont. Le drame est survenu

dans un contexte de séparation d'avec la mère des enfants, Isabelle Gaston. Le jury doit décider entre quatre verdicts: non-responsabilité criminelle pour cause de troubles mentaux, coupable de meurtres prémédités, de meurtres non prémédités ou d'homicides involontaires.

Les jurés n'ont pas donné signe de vie depuis samedi après-midi, lorsque, vers 15 h, ils ont demandé à réécouter le témoignage de l'accusé, qui a duré huit jours. Ils voulaient aussi réentendre celui de son psychiatre traitant, le D<sup>r</sup> Jacques Talbot. Ce dernier a témoigné moins d'une demi-journée. La

Cour leur a fait parvenir les enregistrements des témoignages.

Le D<sup>r</sup> Talbot a accueilli Guy Turcotte à son arrivée à l'Institut Philippe-Pinel, en février 2009, cinq jours après le drame. Il l'a vu à une fréquence de deux ou trois fois par semaine pendant des mois. Le psychiatre, qui a 43 ans d'expérience dans cet établissement, avait rapidement posé un diagnostic de trouble d'adaptation avec anxiété et humeur dépressive. Les trois psychiatres qui ont évalué M. Turcotte par la suite pour les besoins du procès, en défense ou pour la Couronne, ont tous adhéré à cette théorie.

## EN BREF

### Enfant mort écrasé dans le stationnement familial

Un enfant de 3 ans est mort hier après-midi dans un bête accident survenu dans le stationnement de la résidence familiale, à Boileau, en Outaouais. Sa mère l'avait installé avec son frère de 5 ans à l'arrière de sa voiture et s'appretait à partir quand elle a constaté qu'elle avait oublié un objet à l'intérieur de la maison. Avant qu'elle ne franchisse le pas de sa porte, sa voiture manuelle a commencé à dévaler la forte pente du stationnement. La voiture a traversé la route pour se retrouver dans un fossé. Pour une raison inconnue, l'enfant de 3 ans a été trouvé sous les roues du véhicule. Il a été transporté à l'hôpital, où

il est mort. Son frère de 5 ans, resté à l'intérieur de la voiture, n'a subi aucune blessure. — Pierre-André Normandin

### Éboueur tué au travail

Le conducteur d'un camion à ordures a été tué alors qu'il s'appretait à rejoindre ses collègues à l'arrière de son véhicule, hier après-midi, à Rawdon, au nord de Montréal. Le jeune homme de 29 ans venait de garer le camion en bordure de la route 125, à l'intersection du chemin du Lac-Huard, quand une voiture l'a fauché alors qu'il en sortait, vraisemblablement pour donner un coup de main à ses collègues. Sa mort a été constatée à l'hôpital. La Commission de la santé et de la sécurité du travail a ouvert une enquête. — Pierre-André Normandin

LA PRESSE

PARTENAIRE DU SUCCÈS DE SES ANNONCEURS

## UN NOUVEAU JC PERREAU À LAVAL

JC Perreault, la plus grande surface de meubles et d'électroménagers haut de gamme au Canada, a annoncé la semaine dernière, la construction d'un nouveau magasin de plus de 100 000 pieds carrés de superficie, rue Maurice-Gauvin à Laval. Ce nouveau magasin créera 75 nouveaux emplois permanents et offrira aux consommateurs un service sans pareil et un choix incomparable de meubles sophistiqués et d'électroménagers à la fine pointe de la technologie.

Ayant en tête le respect de l'environnement, tous les efforts ont été déployés pour l'obtention d'une certification LEED\* pour cette nouvelle bâtisse. Des matériaux de construction durables et recyclables seront donc utilisés (systèmes augmentant l'efficacité énergétique et la qualité de l'air, récupération de l'eau ainsi que par la gestion des déchets).

Depuis plus de 40 ans, JC Perreault est fier de sa tradition de qualité et, aussi, d'être l'un des chefs de file dans son secteur d'activité.

\* LEED : Leadership in Energy and Environmental Design



## REPORTAGE PUBLICITAIRE



Dans l'ordre habituel, M. Martin Perreault, Vice-président Électroménagers JC Perreault, M. Jean-Claude Perreault, Président Fondateur JC Perreault, M. Gilles Vaillancourt, Maire de Ville de Laval et M. Stéphane Perreault, Vice-président Meubles JC Perreault

DERRIÈRE TOUS LES GRANDS NOMS... UN SEUL NOM



JC Perreault

Depuis 1967

MEUBLES • ACCESSOIRES • MATELAS • ÉLECTROS

# Le Québec selon Wajdi Mouawad



**PATRICK LAGACÉ**  
CHRONIQUE

Wajdi Mouawad est bien connu comme figure marquante de la littérature et de la mise en scène. De livre en pièce de théâtre, le génie de Mouawad est salué par la critique, le public, l'Ordre national du Québec et l'Ordre du Canada. On peut même mettre les Oscars dans le chœur des admirateurs: avant d'être un film quasi oscarisé, *Incendies* est une pièce écrite par le grand homme.

Mais connaissez-vous Mouawad le mange-Québécois?

Ce Mouawad-là se tient à carreau, ici. Il faut fouiller un peu, disons dans une émission française diffusée en juillet 2009, pour découvrir Mouawad dans son incarnation mange-Québécois.

De généralisations en caricatures et en énormités, Mouawad, interviewé par Catherine Pont-Humbert pour l'émission *À voix nue*, diffusée sur France Culture, dessine un beau bonnet d'âne sur la tête des Québécois.

D'abord, il raconte le choc qu'il a éprouvé quand il est arrivé au Québec, à 15 ans. Parce qu'il parlait bien français, parce qu'il était premier de classe dans les compositions, parce qu'il portait des lunettes, il passait pour un

intellectuel. «Alors que, deux jours avant, je sortais d'un tournoi de rugby. Mais allez dire le mot "rugby" à des Québécois. Ça ne leur disait strictement rien.»

Bien échauffé, Mouawad dit ensuite que les Québécois sont des émotifs qui non seulement parlent mal, mais qui méprisent les idées au

l'école, j'entendais souvent des acteurs, j'entendais souvent des artistes dire: "Oui, mais moi, je ne suis pas un intellectuel." C'est opposer l'intellectuel à l'instinctif... Je suis un instinctif, un émotif, c'est-à-dire que l'émotion est beaucoup plus grande; ce qu'on peut dire avec une émotion, c'est pas nécessaire de le dire avec des grands discours.

«Toutes ces idées qui semblent dire que réfléchir et faire état par des mots de sa réflexion est une chose qui appartient aux prétentieux, aux Français, à ceux qui se prennent pour d'autres, c'est enculer les mouches, etc., etc.»

vous dit: "Une piasse." Donc, c'est du troc. Je lui donne un mot, qui est "lait"; il me rend un mot, qui est une "piasse", enfin, un dollar. Et voilà. On va quand même pas s'emmerder plus loin que ça, quoi.»

Y a-t-il un refus de la pensée, de l'intellectuel, au Québec? Bien sûr. Est-ce une spécialité québécoise au même titre que la poutine? Non, et c'est là que la caricature que fait Mouawad des Québécois est perverse.

■■■

Quelque part dans ce troisième épisode – intitulé *Wajdi, fils de Zeus* – d'une série de

ainsi qu'il explique à l'animatrice: «Mes amis les plus intimes et les plus proches sont tous des gens qui viennent d'ailleurs.»

J'insiste: Mouawad n'a aucun indigène parmi ses amis les plus proches. Malgré une vie passée ici! J'ai envie de parler de rejet du Québec. Mais, si je me fie à l'entrevue de Mouawad à France Culture, je serais dans l'erreur.

En effet, Mouawad se sent proche de Robert Lepage, qui, comme chacun le sait, n'est pas un joueur de rugby mais un génie de la mise en scène. Comme Wajdi.

Pur hasard, sûrement.

■■■

Ce qu'a dit Mouawad à France Culture à propos du Québec (on se demande les horreurs qu'il peut dire de nous en privé, au fait) tient de la caricature méprisante. C'est donc parfaitement ironique de l'entendre se plaindre dans les journaux parisiens, ces jours-ci, du traitement de l'affaire Cantat par des médias québécois: caricatural, pleurniche-t-il.

On pourrait se demander pourquoi Wajdi Mouawad persiste à habiter ici, dans cette colonie d'hommes de Cromagnon réfractaires aux idées et aux intellos à lunettes.

Mais moi, Wajdi, je vous comprends de rester au Québec. Il y a des avantages à vivre parmi des demeurés. Comme celui d'être toujours considéré comme un peu plus génial que vous ne l'êtes en réalité, par exemple?

**Mouawad raconte gravement son refus d'adopter l'accent québécois quand il a débarqué de France, à 15 ans. Comme si c'était un grand acte de résistance! Comme si on demandait aux gens de laisser l'accent français aux douanes en débarquant!**

profit des émotions. Pas une nuance, pas un bémol quand l'ancien directeur du Théâtre de Quat'sous dit: «En même temps, il y a un constat que je fais très rapidement: mais c'est mal parlé, quoi! C'est mal enseigné, c'est mal parlé. Quand je dis que c'est mal parlé, je parle de mes camarades à l'école, qui font du théâtre, où, petit à petit, je réalise que dès qu'on se met à articuler une idée un petit peu plus longtemps que le minimum requis, on est un intellectuel.

«Et régulièrement, dans cette période d'apprentissage à

Attendez. Ce n'est pas fini. Le meilleur s'en vient, dans ce monologue qui aurait pu s'intituler *Le Québec selon Wajdi*. Décrivant le lien qu'ont les Québécois – TOUS les Québécois – avec la langue, le géant du théâtre peint cette scène délirante de ses compatriotes:

«Voilà, vous rentrez dans une épicerie, vous dites: "Lait." Ça suffit, le type vous donne du lait. Et voilà. Et c'est bon. On va pas dire: "Bonjour monsieur, j'aimerais bien avoir du lait" – à quoi ça sert? Et l'autre qui vous tend le lait, il

cinq, Mouawad raconte gravement son refus d'adopter l'accent québécois quand il a débarqué de France, à 15 ans. Comme si c'était un grand acte de résistance! Comme si on demandait aux gens de laisser l'accent français aux douanes en débarquant! Comme si, à 15 ans, on pouvait «remplacer» son accent! N'importe quoi.

La langue est donc devenue un fossé qui s'est interposé entre les Québécois-qui-parlent-mal et Wajdi-à-l'accent-français, si j'ai bien compris ses explications. C'est

## ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

### Journée nautique pour Kate et William

ALISON AULD  
ET MELANIE PATTEN  
LA PRESSE CANADIENNE

CHARLOTTETOWN — Lorsque le commun des mortels songe à une journée à la plage, la course de bateaux-dragons et les équipements militaires de plusieurs millions de dollars ne font habituellement pas partie du tableau. Ce type de journée est plutôt réservé aux membres de la royauté.

Le prince William a troqué ses costumes de ville pour le treillis militaire, hier à l'Île-du-Prince-Édouard, afin de participer à des manœuvres d'amerrissage.

Coiffé d'un casque protecteur, le duc de Cambridge s'est

d'abord installé dans le siège du copilote d'un hélicoptère Sea King, qui s'est posé à plusieurs reprises sur le lac Dalvay, avant de lui-même prendre les commandes de l'appareil.

William connaît bien les Sea King. Lieutenant dans la Royal Air Force, il est qualifié pour piloter cet appareil dans des missions de recherche et sauvetage.

#### Course de bateaux-dragons

Plus tard, le duc et la duchesse de Cambridge ont participé à une course de bateaux-dragons. Le prince William et son équipe ont remporté la victoire contre celle de Kate. Cette dernière a été éclaboussée plus d'une

fois pendant la course, le lot de ceux qui sont assis à l'arrière de l'embarcation.

Une fois de retour sur la terre ferme, Kate a fait mine de pousser son mari dans l'eau.

Avant ces activités nautiques, le duc et la duchesse de Cambridge ont pris un bain de foule aux abords de Province House – l'édifice qui abrite l'Assemblée législative de l'Île-du-Prince-Édouard – où plusieurs milliers de personnes étaient venues les accueillir.

En fin d'après-midi, Kate et William ont pris l'avion pour Yellowknife, aux Territoires du Nord-Ouest, où ils doivent passer la journée d'aujourd'hui.



PHOTO PHIL NOBLE, REUTERS

Le couple a rivalisé à l'occasion d'une course de bateaux-dragons à Dalvay, à l'Île-du-Prince-Édouard.

Le plus grand solde d'été en 125 ans.



LE SOLDE  
**125<sup>e</sup>**  
ANNIVERSAIRE DE  
Mercedes-Benz

Voici la C 250 Édition spéciale. Profitez de plus de 1 950 \$ en équipement additionnel sans frais:

- Toit ouvrant en verre
- Phares DEL à utilisation diurne
- Ensemble de style AMG
- Système PARKTRONIC
- Jantes de 17 po en alliage à sept bras jumelés

Tout ça à un taux de financement de seulement 1,25 %.

Pour en savoir plus, visitez [mercedes-benz.ca/offrescourantes](http://mercedes-benz.ca/offrescourantes).

#### C 250 4MATIC<sup>MC</sup> ÉDITION SPÉCIALE 2011

FINANCEMENT À L'ACHAT	PAIEMENTS MENSUELS	TAUX À LA LOCATION,	VALEUR AJOUTÉE
<b>1,25 %*</b>	<b>368 \$*</b>	<b>3,9 %*</b>	<b>1950 \$</b>
JUSQU'À 60 MOIS	VERSEMENT INITIAL	BAIL DE 48 MOIS	
	<b>7 845 \$**</b>		



Mercedes-Benz

125! ans d'innovation

Montréal  
Automobiles Silver Star Inc.  
7800, boul. Décarie  
Montréal  
514 344-7678

Laval  
Mercedes-Benz Laval  
3131, Autoroute 440 Ouest  
Laval  
450 681-2500

Rive-Sud  
Mercedes-Benz Rive-Sud  
4844, boul. Taschereau  
Greenfield Park  
450 672-2720

West Island  
Mercedes-Benz West Island  
4525, boul. Saint-Jean  
Dollard-des-Ormeaux  
514 620-5900

Boucherville  
Duval Mercedes-Benz  
1530, rue Ampère  
Boucherville  
450 449-0222

Blainville  
Mercedes-Benz Blainville  
10000, chemin du Plein Air  
Mirabel (Blainville)  
450 435-1313

## ACTUALITÉS



PHOTO IVANOË DEMERS, LA PRESSE

Serge Savoie est aveugle, mais cela ne l'empêche pas de surfer sur l'internet ou de s'offrir le dernier roman de Dany Laferrière. Cela ne l'empêchera pas non plus de retourner aux études. Tout cela sans la moindre connaissance du braille.

# LA FIN DU BRAILLE?

Le braille a changé la vie de millions d'aveugles dans le monde. Il leur a permis d'accéder à l'éducation et de briser leur isolement. Or, voilà que le célèbre système d'écriture tactile inventé par Louis Braille en 1829 semble en voie d'extinction. Responsable de ce déclin, la technologie moderne produira-t-elle une génération d'aveugles analphabètes?



ISABELLE HACHEY

Serge Savoie avait toujours eu les yeux fragiles. Il y a deux ans, néanmoins, il conduisait encore sa voiture.

Puis, sans qu'on sache trop pourquoi, sa santé oculaire a commencé à se détériorer. Les opérations chirurgicales se sont multipliées. Ses yeux n'ont pas tenu le coup. Aujourd'hui, l'homme de 40 ans vit en permanence dans un épais brouillard.

Serge Savoie est aveugle, mais cela ne l'empêche pas d'utiliser son ordinateur, de surfer sur l'internet ou de s'offrir le dernier roman de Dany Laferrière. Cela ne l'empêchera pas non plus de retourner aux études, en septembre, afin de réorienter sa carrière.

Tout cela sans la moindre connaissance du braille. Avec les innombrables technologies qui s'offrent à lui, il n'en a pas besoin. Et il est loin d'être le seul: «Parmi tous les gens qui ont perdu la vue au cours des dernières années, je n'en connais pas un qui lit le braille.»

On a longtemps cru que la télévision et les nouvelles formes de médias tueraient le livre et la lecture. C'est plutôt le célèbre système d'écriture tactile inventé par Louis Braille en 1829 qui semble en voie d'extinction.

Aux États-Unis, selon la Fédération nationale des

aveugles, moins de 10% des non-voyants parviennent désormais à déchiffrer le braille. La moitié des enfants aveugles l'apprennent dans les années 50; il n'y en a plus que 1 sur 10.

«Avant, c'était le braille ou rien, explique Chantal Nicole, enseignante aveugle à l'Institut Nazareth et Louis-Braille. Maintenant, on a des enregistreurs miniatures, des livres audio, des synthèses vocales adaptées aux ordinateurs... Bref, une foule de moyens qui n'existaient pas à l'époque.»

«Avant, c'était le braille ou rien. Maintenant, on a des enregistreurs miniatures, des livres audio, des synthèses vocales adaptées aux ordinateurs... Bref, une foule de moyens qui n'existaient pas à l'époque.» — Chantal Nicole, enseignante aveugle à l'Institut Nazareth et Louis-Braille

C'est ainsi que le braille risque d'être bientôt relégué aux oubliettes de l'histoire. Et ce n'est pas un progrès pour tout le monde. Plutôt une régression, de l'avis de plusieurs non-voyants, qui jugent que les synthèses vocales et autres appareils électroniques risquent de produire une nouvelle génération d'aveugles analphabètes.

## Un apprentissage difficile

Serge Savoie a bien essayé de se mettre au braille. Mais il s'est découragé.

«Ce n'est pas rien d'apprendre le braille, surtout à mon âge. C'est très difficile. J'ai préféré consacrer mes efforts à l'apprentissage de programmes informatiques. Et je n'ai

pas de regrets parce que ces technologies m'ouvrent beaucoup plus de portes. Je ne pourrais pas surfer sur l'internet avec le braille.»

Comme lui, la grande majorité des adultes qui perdent la vue renoncent à l'apprentissage du braille après quelques années de vains efforts, selon Chantal Nicole. Alors, l'Institut a modifié son approche. «Désormais, on ne les oblige plus à commencer par le braille. On leur offre d'autres moyens qui leur permettent d'être fonctionnels plus rapidement, en sonore, et on ajoute le braille au besoin.»

Les enfants, eux, continuent d'apprendre le braille pour lire et écrire. Mais ils sont beaucoup moins nombreux à le faire que dans les années 50.

À l'époque, tous les enfants atteints d'une déficience visuelle, peu importe sa gravité, étaient envoyés dans une

Le problème, c'est que bien des enfants malvoyants sont atteints de maladies dégénératives et finissent par perdre complètement la vue à l'âge adulte. Or, il est plus facile d'apprendre le braille à 7 ans qu'à 30.

## Des débats houleux

Louis Braille n'avait que 3 ans quand il s'est crevé un œil avec une serpette dans l'atelier de son père, bourrelier à Paris. La blessure s'est infectée, puis l'infection a atteint l'autre œil et rendu le garçon aveugle. Quelques années plus tard, le jeune homme débrouillard a mis au point une méthode de communication qui a changé la vie des non-voyants dans le monde entier.

Le braille a permis aux aveugles d'acquiescer une indépendance dont ils ne pouvaient jusque-là que rêver. Il leur a permis d'accéder à

Une étude de l'Université de Calgary a comparé les textes d'élèves qui utilisent le braille à ceux qui ne fonctionnent qu'avec l'audio. La prose de ces derniers était confuse et désordonnée, «comme si toutes leurs idées étaient entassées dans un récipient, brassées et jetées au hasard sur une feuille de papier, comme des dés sur la table», ont constaté les chercheurs.

Ces jeunes gens intelligents, qui s'exprimaient avec éloquence, étaient presque illettrés. Ils écrivaient au son, de façon saccadée, sans jamais se soucier de la structure du langage.

Une autre étude a montré que, «pour l'intégration et le maintien en emploi, ceux qui connaissent le braille ont plus de succès. Ils ont une meilleure orthographe et peuvent faire des opérations informatiques plus complexes, comme de la programmation de texte», souligne Richard Lavigne.

Le déclin du braille risque un jour d'inciter les gouvernements à réduire leurs subventions dans ce domaine, craint-il. «Notre défi, c'est de convaincre les décideurs et les aveugles eux-mêmes que le braille est encore le meilleur moyen d'accéder à la culture et à l'emploi.»

Serge Savoie n'a pas totalement abdicqué. Pour lui, le braille reste important dans la vie de tous les jours. «Les voyants ne s'en rendent pas compte, mais il y a beaucoup de choses adaptées en braille autour de nous. Les numéros d'étage dans les ascenseurs, par exemple. Pour l'instant, ces petits points saillants sont aussi inutiles pour moi que pour un voyant.»

Pour les ascenseurs, et pour bien d'autres choses, la fin du braille n'est pas pour demain, croit-il. «Ça ne disparaîtra pas, mais les gens seront beaucoup moins pressés de l'apprendre...»

école spécialisée de Montréal où tout le monde apprenait le braille. D'ailleurs, bien des enseignants étaient eux-mêmes aveugles.

Les choses ont changé. «On intègre maintenant les enfants dans des écoles ordinaires, où on favorise l'utilisation maximale du résidu visuel grâce aux loupes et aux caméras», explique Richard Lavigne, président de l'Association québécoise pour l'utilisation, la promotion et l'évolution du braille.

«Il n'y a plus aucun prof aveugle au Québec, ajoute-t-il. Et comme les enseignants ne maîtrisent pas le braille, ils ne sont pas motivés à en faire la promotion. Pour eux, c'est une surcharge de travail.»

l'éducation. Tout un monde de connaissances s'est alors ouvert à eux. Enfin, ils pouvaient lire. Pour des millions de gens, Louis Braille a été un héros, un sauveur.

Pas étonnant que le déclin de son système d'écriture, qui a tant fait pour sortir les aveugles de l'isolement, suscite aujourd'hui des débats houleux parmi les non-voyants.

«Le braille, c'est la base. C'est essentiel. On ne peut pas vivre, étudier, travailler, faire de la musique sans l'écriture. Mais les jeunes sont de plus en plus dirigés vers l'audio. À mon avis, c'est rendre les gens analphabètes que de ne pas leur fournir de livres en braille», dit Denise Beaudry, aveugle depuis l'enfance.

# Harry Potter en 56 volumes

ISABELLE HACHEY

Il faut du papier pour imprimer la série Harry Potter en braille. Beaucoup de papier: la National Braille Press, maison d'édition de Boston, a réalisé l'exploit en 56 volumes, épais de 30 cm chacun!

L'écriture en braille requiert du papier surdimensionné, ce qui donne inévitablement des livres encombrants. «J'ai des problèmes de dos tellement

j'ai transporté de livres dans ma jeunesse. Je transportais peut-être 20 kg de matériel scolaire par jour. Pour un enfant de 12 ans, ce n'était pas rien», raconte Chantal Nicole, enseignante aveugle à l'Institut Nazareth et Louis-Braille.

M<sup>me</sup> Nicole est l'une des meilleures lectrices de braille du Québec: elle déchiffre environ 175 mots à la minute, alors que la moyenne se situe autour de 40 mots. Pourtant,

même cette experte lit rarement des romans en braille. «C'est compliqué à transporter, il faut aller chercher les livres au bureau de poste... pour moi, c'est trop contraignant», explique-t-elle.

## Très cher

Sans compter que les livres en braille coûtent cher. Un seul roman peut coûter plusieurs centaines de dollars. Et la traduction exige bien souvent de

longs mois. «À la sortie d'un roman comme *Millenium 3*, on a le choix: on patiente un an pour qu'il soit produit en braille, ou on utilise un scanner à reconnaissance de caractères pour l'écouter le lendemain matin.»

C'est toutefois la vitesse de lecture en braille elle-même qui pose le plus grand problème. Même une spécialiste comme M<sup>me</sup> Nicole est loin de lire aussi vite que les voyants,

qui déchiffrent de 300 à 400 mots à la minute.

C'est ce qui a découragé Susan Vida, Montréalaise polyglotte qui a mis sur pied sa propre boîte de traduction, il y a quelques années.

Cette femme aveugle parle six langues, fait des traductions, rédige des communications pour des entreprises et gère son personnel sans jamais recourir au braille. Elle s'est découragée après un an d'études infructueuses. «Je pouvais m'exercer pendant des heures, mais mon débit de lecture n'accélérait pas. Finalement, je me suis dit que j'en avais assez avec les six langues que j'ai apprises...»

# Un rabais qui vous fera hésiter entre une Camry et une Camry.

CAMRY LE 2011

26 900 \$  
-4 500 \$

(rabais à l'achat comptant)

---

= 22 400 \$



Modèle SE illustré

Profitez également de toutes nos autres offres avantageuses sur nos Toyota.

**N°1 POUR UNE RAISON**

**PEA**  
PROACTIVITY  
EXPERIMENTATION

**TOYOTA**  
SERVICES FINANCIERS

toyotaquebec.ca **Pensez plus, dépensez moins**<sup>MD</sup> Programme de financement à conditionnel à l'approbation du crédit par Toyota Services Financiers. L'immatriculation, les assurances, les taxes et les droits sont en sus. Sous réserve des conditions applicables, les offres s'adressent aux particuliers qui achètent un véhicule entre le 4 juillet et le 2 août 2011 chez un concessionnaire participant de la grande région de Montréal où vous pouvez obtenir tous les détails. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. \* Les prix suggérés du fabricant avant rabais pour le modèle Camry LE 2011 automatique (BF3ELTAA) de base et le modèle Camry SE 2011 illustré (BF3ESTAA) neufs en stock sont de 26 900 \$ / 29 345 \$, montants qui incluent des frais de transport et de préparation de 1 490 \$ et la taxe sur le climatiseur de 100 \$. † L'offre de remise à l'achat comptant de 4 500 \$ est valide pour les modèles Camry 2011 neufs en stock et pour tous les clients au détail qui achètent comptant ou qui financent leur achat avec Toyota Services Financiers (TSF) à un taux de 5,81 % sur 60 mois. Les clients qui optent plutôt pour un taux d'intérêt spécial offert par Toyota Canada dans le cadre d'un programme de taux d'intérêt promotionnels n'obtiennent pas ce rabais. Les taxes s'appliquent sur le plein montant de l'achat avant déduction du rabais. À titre d'exemple, un montant de 20 000 \$ financé sur 60 mois à un taux de 5,81 % donne des mensualités de 384,89 \$ pour des frais de crédit de 3 093,49 \$ et une obligation totale de 23 093,49 \$. <sup>MD</sup> Marque déposée de l'Association des concessionnaires Toyota du Québec.

LES CONCESSIONNAIRES DU QUÉBEC

**TOYOTA**  
faire toujours mieux

## ACTUALITÉS

SAINTE-THÉRÈSE

## Quelques failles dans l'attribution des contrats

FABRICE DE PIERREBOURG

Après Sainte-Anne-des-Plaines, c'est au tour de Sainte-Thérèse, autre ville de la couronne nord, de recevoir une petite tape sur les doigts du ministère des Affaires municipales pour quelques failles dans son processus d'attribution des contrats.

Dans son rapport d'une vingtaine de pages rendu public hier, l'analyste-vérificateur mandaté par Québec n'a constaté que deux cas de non-respect de la loi, en plus de diverses lacunes et de «manquements à caractère plus technique». C'est ce qu'il conclut après analyse de 163 contrats accordés de janvier 2008 à novembre 2010.

Parmi les quelques manquements recensés, on note un

contrat de 29 510\$ conclu de gré à gré avec la firme Xerox Canada, alors que la Ville aurait dû procéder par invitation écrite auprès de deux fournisseurs. Il y a aussi eu l'ouverture des soumissions sans témoin, ou bien devant un seul au lieu des deux qu'exige la Loi sur les cités et villes.

Le Ministère a également décelé deux situations où les contrats ont été fractionnés, ce qui est interdit puisque, en général, cette tactique peut avoir pour but de contourner le processus d'appel d'offres. Dans le premier cas, deux contrats d'environ 24 800\$ chacun ont été confiés à un mois d'intervalle à la firme LVM Technisol, du groupe Dessau.

«Étant donné que les contrats accordés totalisent

49 705,64\$ taxes incluses, le mode de soumissions par voie d'invitation écrite aurait dû être utilisé», écrit le vérificateur, qui précise que rien ne justifie que ces services professionnels n'aient pas fait l'objet d'un seul contrat.

Le Ministère est d'avis que la «division de contrats de services juridiques en fonction de chaque demande d'opinion juridique ne peut se justifier par de véritables motifs de saine administration».

mandats de Québec sera appliquée «dans les meilleurs délais».

Plusieurs autres villes font toujours l'objet d'une vérification de la part du Ministère, et certains rapports seraient prêts à être publiés. Les cas les plus

**Le Ministère a décelé deux situations où les contrats ont été fractionnés, ce qui est interdit puisque, en général, cette tactique peut avoir pour but de contourner le processus d'appel d'offres.**

Le deuxième exemple concerne plusieurs contrats de services juridiques accordés à la firme d'avocats Le Corre et Associés dans le cadre de négociations avec le syndicat des pompiers. Les sommes en

La Ville de Sainte-Thérèse se dit toutefois «fière» de constater que le Ministère considère que, «à tous égards importants», elle «respecte les dispositions législatives». Elle assure que la série de recom-

attendus sont Saint-Jérôme (le rapport préliminaire a été envoyé), Mascouche, Terrebonne, Laval et Montréal, dont les administrations sont éclaboussées par des scandales à répétition.

FINANCEMENT IRRÉGULIER À LAVAL?

## Lessard s'en remet à la vérification

PAUL JOURNET

QUÉBEC — Les nouvelles allégations de financement irrégulier à Laval ne justifient pas que le gouvernement prenne d'autres mesures que la vérification administrative déjà entamée, estime le ministre des Affaires municipales, Laurent Lessard. «Le Ministère et ses vérificateurs sont en train de regarder cet aspect-là avec le Directeur général des élections (DGE)», a dit M. Lessard, hier.

Selon une enquête du *Devoir*, le parti PRO du maire de Laval, Gilles Vaillancourt, a financé en partie des activités partisanes avec des fonds publics. L'argent provenait de l'enveloppe allouée aux élus municipaux pour leurs frais de recherche et de secrétariat. Des fonds publics auraient notamment servi à déménager un local électoral et à payer un chapiteau, des affiches, des lettres d'invitation ainsi qu'un autobus pour une activité dans une érablière. Toutes ces dépenses ont été approuvées par M. Vaillancourt, qui assure qu'elles ont été déclarées au DGE. Il dit avoir agi de bonne foi et promet de rembourser les dépenses qui seraient jugées

non conformes. L'automne dernier, le ministère des Affaires municipales a entrepris de vérifier, entre autres choses, notamment le mécanisme d'attribution des contrats à Laval. Depuis, plusieurs allégations ont éclaboussé le maire Vaillancourt. Le député libéral Vincent Auclair et l'ex-ministre péquiste Serge Ménard ont notamment déclaré que le maire leur avait offert de l'argent pour leur campagne électorale.

Le Parti québécois a déjà demandé au gouvernement Charest de mettre la Ville de Laval sous tutelle. Daniel Rathé, critique du PQ en matière d'affaires municipales, souhaite que le ministre Lessard adopte une attitude plus musclée envers Laval. «M. Lessard n'a eu aucune gêne, l'hiver dernier, pour demander au maire (de Mascouche, Richard Marcotte) de réfléchir à son avenir. Pourquoi n'en fait-il pas autant avec le maire de Laval?»

Le PQ répète que cet exemple prouve une fois de plus la nécessité de déclencher une enquête publique indépendante sur l'industrie de la construction et le financement des partis politiques.



PHOTO STEVE DESCHÊNES, ARCHIVES LE SOLEIL

Dans un recours collectif, intenté en mai 2009, environ 1000 personnes qui habitent en bordure de l'autoroute Laurentienne (A73) à Québec réclament la mise en place de mesures pour réduire le bruit de la circulation, «comparable à un bourdonnement intense et constant».

BRUIT ROUTIER À QUÉBEC

## Recours collectif de 50 millions contre le MTQ

BRUNO BISSON

La Cour d'appel du Québec a cassé hier une décision de la Cour supérieure et autorisé des résidents de l'arrondissement de Charlesbourg, à Québec, à exercer un recours collectif de 50 millions de dollars pour «troubles de voisinage» contre le ministère des Transports du Québec (MTQ).

Dans ce recours, intenté en mai 2009, environ 1000 personnes qui habitent en bordure de l'autoroute Laurentienne (A73) réclament la mise en place de mesures pour réduire le bruit de la circulation, «comparable à un bourdonnement intense et constant».

Les plaignants réclament de plus une indemnité de 10 000\$ par personne, par année, pour les inconforts subis pendant les trois années qui ont précédé le dépôt du recours, en mai 2009.

La Cour supérieure du Québec a rejeté cette demande de recours en mai 2010. Le juge Gilles Blanchet estimait notamment que le groupe s'adressait à un tribunal pour forcer le MTQ à réaliser des travaux – la construction d'un mur antibruit – dont le choix relève de décisions politiques.

La Cour d'appel n'est pas de cet avis. Le juge Guy Gagnon, qui a rédigé la décision, estime que «le recours collectif aurait dû être autorisé» et qu'il soulève des enjeux environnementaux importants.

«La protection de l'environnement est une responsabilité confiée à tous les citoyens, dit le juge, alors que le pouvoir public est appelé à jouer un rôle sans cesse

avait été «un dur coup» pour les résidents qu'il représente.

«Maintenant, dit-il, il faut qu'il se passe quelque chose. Ce que dit la Cour d'appel, aujourd'hui, c'est que le ministère des Transports du Québec est notre voisin. C'est lui qui est propriétaire de l'emprise et de l'autoroute, et c'est donc lui qui a la responsabilité de faire cesser les nuisances qui troublent son voisinage.»

**Dans leur recours, les résidents affirment avoir dû renoncer à la plupart de leurs activités extérieures (baignade, barbecues, réceptions sur la terrasse, etc.) à cause du bruit, qui force les gens à crier pour tenir une conversation.**

grandissant dans ce secteur d'activités. La pollution par le bruit n'échappe pas à cette responsabilité.»

L'ex-directeur général des Nordiques de Québec Maurice Filion est l'un des trois plaignants dans ce recours. Joint hier, il s'est réjoui de la décision de la Cour d'appel, qu'il considère comme une «importante victoire». Il a reconnu que le rejet du recours par la Cour supérieure, il y a un an,

Dans leur recours, les résidents affirment avoir dû renoncer à la plupart de leurs activités extérieures (baignade, barbecues, réceptions sur la terrasse, etc.) à cause du bruit, qui force les gens à crier pour tenir une conversation.

Le recours pourrait toucher environ 500 familles vivant à une distance d'au plus 300 m de l'autoroute, entre les boulevards de l'Atrium et Jean-Talon.

NÉGOCIATIONS À L'OSM

## L'ouverture de la nouvelle salle pourrait être perturbée

PIERRE-ANDRÉ NORMANDIN

L'ouverture de la nouvelle salle de spectacle de l'Orchestre symphonique de Montréal (OSM), au mois de septembre, risque d'être perturbée par un conflit de travail. La Guilde des musiciens du Québec a suspendu, hier, les pourparlers avec la direction et consultera ses membres en août sur les moyens de pression à adopter à l'aube de l'inauguration du complexe de 259 millions de dollars.

La nomination d'un médiateur, à la mi-juin, n'a pas réussi à dénouer l'impasse qui dure depuis bientôt un an dans les discussions entre la direction de l'OSM et ses 92 musiciens.

La Guilde fera alors le point

sur l'état des discussions et proposera une série de moyens de pression. L'ouverture de la nouvelle salle, prévue le 7 septembre, sera très certainement au cœur de la stratégie. «C'est un enjeu dont nous sommes conscients. Il va de soi qu'il serait souhaitable que les musiciens obtiennent une nouvelle entente collective d'ici là», a dit Serge Desgagnés, président du comité de négociations.

Il a été impossible, hier soir, de parler à un membre de la direction de l'OSM.

Le renouvellement du contrat de travail des musiciens de l'OSM avait été marqué par une grève de cinq mois en 2005, ce qui avait entraîné l'annulation de nombreux concerts.

LOTTO QUÉBEC

Résultats des tirages du 2011-07-04

3 6 9 D A

3 815 04 27

4 4467 32 35 38

banco 08 10 14 18 21

36 37 39 41 44

47 48 51 52 56

60 63 66 68 70

Astro

Jour - Mois - Année - Signe

19 DÉCEMBRE 00 BALANCE

Extra 6194261

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

## Les coûts d'entretien du métro sont maîtrisés, assure la STM

BRUNO BISSON

La Société de transport de Montréal (STM) estime que les coûts d'entretien du métro sont «sous contrôle», même si elle paie chaque année plus cher pour soigner son parc de voitures, qui n'a jamais autant roulé en 45 ans d'existence.

Le directeur principal du métro, Dominique Lemay, a tenu à commenter hier un article dans lequel *La Presse* a révélé que les coûts d'entretien annuels des infrastructures et des voitures du métro ont grimpé de 20 millions de dollars entre 2007 et 2010.

L'entretien des voitures

représente environ les deux tiers de cette augmentation, selon les données obtenues par *La Presse*.

Les voitures, qui ont aujourd'hui de 35 à 45 ans de service, nécessitent plus d'interventions qu'avant, a reconnu M. Lemay. Selon lui, il y a 10 ans, les ateliers d'entretien répondaient chaque année à environ 2000 signalements de pannes et de défauts divers des 760 voitures de la STM. On en reçoit maintenant 8000 par année.

M. Lemay a rappelé hier que l'offre de service aux usagers a augmenté de 30% dans les dernières années, en raison du pro-

longement du métro vers Laval et de l'amélioration des services en 2007 et en 2008.

Depuis, les coûts d'entretien des voitures de la STM ont grimpé de près de 18%, passant de 47,5 à 56 millions de dollars. Ils ont entraîné à la hausse les coûts d'entretien globaux du métro, qui sont passés de 82,8 millions en 2008 à 95,5 millions en 2010.

Coûts en baisse

Sans nier les chiffres, que *La Presse* a obtenus de la STM à la suite d'une demande d'accès à l'information, M. Lemay fait valoir qu'ils ne rendent pas justice aux performances finan-

cières récentes de la société de transport.

De 2004 à 2010, affirme M. Lemay, les coûts combinés (au kilomètre) de l'entretien et de l'exploitation des voitures et des infrastructures (stations, voies, etc.) ont diminué de 6% si l'on tient compte de l'inflation.

Les coûts d'exploitation du réseau et des voitures ont diminué de 12% et 10%, respectivement, durant cette période, par rapport à l'inflation. De même, le coût d'entretien au kilomètre des équipements fixes du réseau est, lui aussi, en baisse de 12% par rapport à 2004, en tenant compte de l'inflation.

RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLACE D'ARMES ET DU SQUARE DORCHESTER

# La Ville choisit de déplacer les ossements de 162 Montréalais

GABRIEL BÉLAND

La Ville de Montréal est souvent tombée sur un os au cours des travaux de réaménagement de la place d'Armes et du square Dorchester. Littéralement.

Dans les dernières années, des archéologues ont exhumé les ossements de 162 Montréalais enterrés sous ces deux places publiques. Les os, nettoyés et classés, patientent depuis quelques années dans des locaux municipaux.

L'attente tire toutefois à sa fin puisque la Ville vient tout juste d'approuver une entente pour déménager ces restes humains au cimetière Notre-Dame-des-Neiges, sur le mont Royal. Une décision que déplorent l'Écomusée de l'Au-Delà et au moins un des archéologues qui ont participé aux fouilles.

« Les détails ne sont pas encore réglés, mais il est clair pour l'instant qu'un monument sera érigé au cimetière Notre-Dame-des-Neiges pour bien désigner où se trouvent les ossements », précise Gilles Dufort, de la division Culture et patrimoine de la Ville.

Personne n'a été surpris par ces découvertes. Situées au cœur de Montréal, les deux places ont longtemps abrité des cimetières, parmi les plus anciens de la ville. Certains Patriotes, de même que des victimes de l'épidémie de choléra de 1832, y ont notamment été enterrés.

Les travaux à la place d'Armes ont commencé en 2009. Des archéologues ont toutefois fait les premiers prélèvements



Des archéologues ont exhumé les ossements de 162 Montréalais qui étaient enterrés sous la place d'Armes, le square Dorchester et la place du Canada (notre photo).

PHOTO DAVID BOILY, ARCHIVES LA PRESSE

devant la basilique Notre-Dame dès 2004. Leurs efforts ont vite permis de circonscrire le lieu de ce qui pourrait constituer le cimetière le plus

cinquante d'entre elles ont été exhumées et entreposées à la Réserve des collections archéologiques de la Ville de Montréal, au centre-ville.

més entre 1799 et 1855 à cet endroit, qui a accueilli l'ancien cimetière Saint-Antoine avant de devenir une place publique.

« Les sépultures auraient pu être réinhumées sur place une fois les travaux terminés. Ça aurait été une bonne façon de mettre en lumière l'existence passée de cimetières. »

— Alain Tremblay, de l'Écomusée de l'Au-Delà

ancien de Montréal après celui de Pointe-à-Callière.

Le « cimetière de l'ancienne église Notre-Dame », en activité de 1683 à 1796, contiendrait 5000 dépouilles. Cent

Les restes de 12 autres Montréalais ont connu le même sort au square Dorchester et à côté, à la place du Canada, où ont lieu des travaux. Environ 55 000 corps ont été inhu-

Les laisser sur place?

La décision de déplacer ces restes humains ne plaît pas à l'Écomusée de l'Au-Delà, un organisme voué à la défense du patrimoine funéraire du

Québec. Selon son directeur, ce choix trahit « une peur de la mort à Montréal ».

« Nous sommes déçus du choix de la Ville. Nous pensons que les sépultures auraient pu être réinhumées sur place une fois les travaux terminés, explique Alain Tremblay. Ça aurait été une bonne façon de mettre en lumière l'existence passée de ces cimetières. »

Il juge que la Ville traite injustement ces anciens cimetières. « Le premier cimetière de Montréal est à Pointe-à-Callière. On fait tout un plat avec ça, et c'est du patrimoine, dit-il. Là, quand on arrive au cimetière de la première église Notre-Dame, qui est le deuxième ou le troisième à Montréal, on doit déplacer les dépouilles et ce n'est pas grave. »

À la Ville, on explique que la décision de réinhumer les dépouilles au cimetière Notre-Dame-des-Neiges vise à les protéger durant les travaux. L'archéologue François Bélanger, de la Ville, rappelle qu'une infime partie des sépultures qui se trouvent sous les deux places ont été dérangées et uniquement « lorsqu'on n'avait pas le choix ».

« L'objectif était bien sûr de déplacer le moins possible ces sépultures, explique-t-il. Mais, dans certains cas, on a dû faire un prélèvement dans le but de les protéger parce qu'il y avait un projet de construction qui menaçait de les détruire. »

Le bio-archéologue Robert Larocque a participé aux fouilles à la place du Canada et au square Dorchester. Selon lui, le déplacement de sépultures en milieu urbain n'est pas la règle. « Ça arrive parfois, bien sûr, mais ce n'est pas la norme, précise-t-il. Personnellement, j'aurais peut-être préféré que les ossements soient réinhumés sur place, avec un monument pour commémorer les cimetières. Je suis plutôt de l'avis de M. Tremblay. Je pense que ça aurait été plus approprié. »

Selon le spécialiste, la Ville rate une belle occasion de « souligner qu'il y a eu des sépultures à ces endroits ».

## L'évènement ENTRETIEN COMPLET

## Nous inspectons votre Ford sous tous ses angles.



Connaissez l'état de votre Ford – aujourd'hui et demain

Obtenez une inspection en 87 points avec tout forfait d'entretien.



Des conseils personnalisés offerts par les experts de Ford

Nous vous montrerons ce dont vous aurez besoin au fil du temps et combien il vous en coûtera.



Des prix concurrentiels pour tous vos besoins en matière d'entretien

Personne ne vend de pneus à meilleur marché\*. Les plaquettes ou segments de freins Motorcraft® sont couverts par le Plan de protection Ford†. Dépensez moins en carburant grâce au Méga Forfait Écono-Carburant‡.

Soyez toujours prêt à prendre la route. Même lorsque la route vous réserve des surprises.



### MÉGA FORFAIT ÉCONO-CARBURANT



Soyez prêt à dépenser moins en carburant. Grâce à ce forfait, combiné à un entretien régulier, vous pourriez économiser jusqu'à 350 \$ par année en carburant\*.

SEULEMENT **59<sup>99</sup> \$**<sup>†</sup>

### PLAQUETTES ET SEGMENTS DE FREINS Motorcraft®



Faites autant d'arrêts que vous le voulez. Ce pourrait bien être la dernière fois que vous ayez à payer pour des plaquettes ou des segments de freins Motorcraft grâce à notre Plan de protection Ford!†

**20 \$**  
DE RABAIS  
Appliqué au moment de l'achat.

### SERVICES D'ENTRETIEN GÉNÉRAUX



**15 \$**  
DE RABAIS

Lorsque vous dépensez au moins 100 \$ sur certains services d'entretien certifiés par Ford.

### MÉGA FORFAIT ÉCONO-CARBURANT DIESEL

Recevez une bouteille d'Amélioreur de cétane\* « 5 doses » GRATUITE à l'achat de ce forfait.



### ASSISTANCE DÉPANNAGE POUR SEULEMENT 5 \$\*\* PROFITEZ D'UNE PROTECTION DE 6 MOIS ET D'UNE PLUS GRANDE TRANQUILLITÉ D'ESPRIT PARTOUT SUR LES ROUTES CANADIENNES\*\*.

Offert à l'achat de tout service d'entretien certifié Ford. Cette protection comprend le remorquage et le démarrage-secours du véhicule. Pour obtenir tous les détails, consultez votre conseiller technique.



Faites confiance aux experts qui connaissent votre véhicule Ford de fond en comble : les techniciens certifiés de Ford. Pour obtenir tous les détails et pour en savoir plus au sujet des offres, consultez votre conseiller technique ou notre site Web.

Service | ford.ca |

Toutes les offres prennent fin le 31 août 2011. Consultez votre conseiller technique pour tous les détails. Les taxes applicables et droits provinciaux exigibles sont en sus. Le concessionnaire peut vendre à moindre prix. † S'applique aux véhicules à roues arrière simples seulement. \* Jusqu'à épuisement des stocks. Limite d'une (1) bouteille par Méga forfait Écono-carburant diesel. L'Amélioreur de cétane « 5 doses » (PM 228) permet de traiter 475 litres de carburant. \*\* Cette offre ne peut être jumelée aux offres d'entretien annoncées à l'échelle nationale, aux forfaits d'entretien offerts par le concessionnaire ni à toute autre offre spéciale. Ne s'applique pas aux achats de pneus. Les taxes s'appliquent après déduction du montant de l'offre. † L'offre s'applique uniquement à l'achat de service d'une valeur de 100 \$ ou plus (avant taxes). Cette offre est en vigueur du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août 2011 et n'est valable que chez les concessionnaires participants. ‡ Cette offre s'applique uniquement aux véhicules F-350 et modèles Ford inférieurs qui ne sont pas couverts par l'assistance dépannage ou dont la couverture d'assistance dépannage arrive à échéance dans moins de 90 jours. Couverture valable pendant une période de 6 mois à compter de la date du bon de réparation original. Distance de remorquage maximale de 50 kilomètres (kilométrage additionnel en sus). Limite d'une (1) couverture d'assistance dépannage par numéro d'identification du véhicule (NIV). Ne comprend pas les plaquettes ou segments de frein de secours. Rectification ou remplacement des disques et tambours moyennant un coût additionnel. Les taxes sont payables après la déduction du rabais. † Le Plan de protection Ford n'est offert que pour les voitures et camionnettes non commerciales. En cas de défaillance d'une pièce admissible Motorcraft® Ford ou approuvée par Ford résultant d'un défaut de matériau ou de fabrication, d'usure ou de corrosion, elle sera remplacée sans frais, tant et aussi longtemps que l'acheteur initial de ladite pièce possède le véhicule sur lequel elle a été installée. La main-d'œuvre est couverte pendant les 12 premiers mois ou 20 000 km (selon la première éventualité) à partir de la date d'installation. Les plaquettes de freins de secours ne sont pas admissibles selon les conditions de ce plan de protection. Pour obtenir tous les détails et pour en savoir plus sur les restrictions, consultez votre conseiller technique. † Pour pouvoir profiter du prix annoncé par un concurrent : (i) les pneus doivent être achetés et montés chez votre concessionnaire Ford participant; (ii) le client doit présenter l'annonce du concurrent (comportant le prix inférieur), laquelle doit avoir été imprimée dans les 30 jours précédant la vente et (iii) les pneus achetés doivent être de la même marque, avoir les mêmes flancs et les mêmes indices de vitesse et de charge que ceux présentés dans l'annonce concurrente. Offre valable uniquement dans les établissements concessionnaires Ford participants. Cette offre s'applique au coût des pneus seulement et ne comprend pas les frais de main-d'œuvre, de montage, d'équilibrage, d'alignement, ni les corps de valve et les taxes applicables. Cette offre ne s'applique pas aux prix annoncés à l'extérieur du Canada, dans des annonces sur eBay, par des grossistes de pneus (y compris Costco) et des détaillants de pneus en ligne, ni aux soldes de fermeture, commandes spéciales, produits retirés du marché et offres de liquidation. Offre d'une durée limitée. Cette offre peut être annulée ou modifiée en tout temps sans préavis. Demandez les détails à votre conseiller technique. ‡ Ce montant est établi pour une Ford Fusion équipée d'un moteur V6 et d'une boîte automatique, dont la cote de consommation mixte en ville et sur route est de 10,1/7,00 km (après mise au point), selon un kilométrage annuel de 24 000 km et un coût de 1,02 \$ le litre d'essence. La réduction de la consommation de carburant et le taux de réduction des émissions dépendent du modèle, de l'année-modèle et de l'état du véhicule. © Ford du Canada Limitée. Tous droits réservés.

## MONDE

FLOTTILLE VERS GAZA

## Dure journée pour le navire canadien

Les organisateurs de la deuxième flottille humanitaire vers Gaza continuent d'essayer des revers. Après des allégations de sabotage et l'arrestation du capitaine du bateau américain, c'était au tour du bateau canadien hier de voguer en eaux troubles. Arraisonné par la garde côtière grecque et endommagé pendant l'opération, le *Tahrir* pourra-t-il se rendre à sa destination finale? Ses passagers refusent de baisser les bras.

LAURA-JULIE PERREAULT

«Ce n'est pas fini. C'est notre bateau.» Au bout du fil, Manon Massé, militante montréalaise de Québec solidaire, était toute confiance, hier. Pourtant, au même instant, les choses se corsaient pour elle et les quelque 40 passagers du *Tahrir*, le bateau canadien de la flottille qui tente de se rendre à Gaza, deuxième tentative du genre.

Hier, le bateau de 25 mètres a été arraisonné par la garde côtière grecque à peine 15 minutes après avoir levé l'ancre du port d'Agio Nikolaos, dans l'est de la Crète. Une douzaine d'hommes armés sont montés à bord du bateau, qu'ils ont ensuite remorqué vers la côte, ont expliqué hier les passagers joints par *La Presse*. Le tout s'est déroulé sans violence, a précisé David Heap, l'un des porte-parole du groupe.

La veille, ces passagers avaient décidé à l'unanimité de défier les autorités grecques, qui avaient interdit à tous les navires de mettre le cap sur la bande de Gaza à partir de leurs côtes. «Collectivement, on a pris l'initiative de larguer les amarres. Nous savions que la garde côtière était juste derrière nous. Des amis ont essayé de faire diversion, mais la garde côtière nous a vite rattrapés», a expliqué à chaud M<sup>me</sup> Massé, jointe hier par téléphone cellulaire.

La «diversion» a pris la forme de deux kayakistes qui ont tenté de ralentir la garde côtière. Selon le photjournaliste Jim Rankin, du *Toronto Star*, qui se trouve à bord du *Tahrir*, les deux personnes – un Australien et une Canadienne – ont été arrêtées sur le fait. Une troisième personne, la propriétaire du navire, est également détenue.

Une fois arraisonné, le *Tahrir* n'était cependant pas au bout de ses peines. Les passagers racontent que, en arrivant au quai, la garde côtière a laissé le bateau se heurter à un mur



Des militants canadiens montent la garde sur le *Tahrir* pendant que le bateau se fait remorquer par les autorités grecques, hier au large de la Crète.

PHOTO STEFANOS RAPANIS, REUTERS



Des militaires grecs montent à bord du *Tahrir*, ce navire où se trouvent des militants canadiens qui cherchent à se rendre au territoire palestinien de Gaza pour défier le blocus israélien.

PHOTO JIM RANKIN, TORONTO STAR

de béton, ce qui a causé une brèche dans le réservoir à carburant, laquelle a depuis été colmatée. «Ça a frappé pas mal fort, a dit M<sup>me</sup> Massé, mais on ne quittera pas le bateau.»

À la suite de cet incident, la garde côtière a interdit aux occupants du bateau canadien d'utiliser leur génératrice, faisant craindre pour la préservation des médicaments qui doivent être gardés au froid.

Malgré ces revers, les passagers du *Tahrir* espèrent toujours faire le voyage, pour lequel ils ont amassé plus de 300 000\$ en dons. Mais au moment de mettre sous presse, le navire était toujours sous l'étroite surveillance de gardes armés.

## Piraterie, disent les passagers

À Montréal, hier, l'un des organisateurs du groupe canadien, Ehab Lotayef, a déclaré qu'une équipe déployée en Grèce est prête à saisir la justice européenne de l'affaire afin de permettre aux bateaux d'appareiller pour Gaza. «Notre arraisonnement est un acte de piraterie internationale», a pour sa part affirmé David Heap.

Le bateau canadien n'est pas le seul à être bloqué dans un port grec. Plusieurs des 10 bateaux de la flottille avaient choisi de partir de ce pays. Le bateau américain qui a essayé de lever l'ancre ce week-end a lui aussi été arrai-

sonné et son capitaine a été appréhendé.

Afin d'éviter ce scénario, les passagers du bateau canadien ont renvoyé leur capitaine avant de prendre la mer, hier. Lorsque les gardes-côtes ont demandé à voir le capitaine du *Tahrir*, tous les passagers ont levé la main. Incapables de déterminer qui était le responsable du bateau, les autorités grecques détiennent depuis l'une des organisatrices en chef de la mission, la Canadienne Sandra Ruch, selon un rapport du *Toronto Star*.

## Briser le blocus

Le *Tahrir* veut atteindre les côtes de Gaza pour y livrer

## À BORD DU TAHRIR

Une quarantaine de personnes se trouvent à bord du *Tahrir*, bateau canadien de la deuxième flottille humanitaire vers Gaza. Parmi elles, hier, on comptait 19 Canadiens, dont 5 Québécois. Trois autres Canadiens étaient restés au quai afin de fournir de l'aide en cas d'arraisonnement et d'arrestation des passagers. Le reste de la délégation, soit 14 personnes, est composé de citoyens danois, australiens, belges et turcs. Dans le groupe, on trouve des médecins, des professeurs d'université, des avocats et un cinéaste. Le tiers de la délégation est composé de grands-parents, selon le *Toronto Star*, qui a fait le décompte. Neuf journalistes, dont deux canadiens, sont aussi à bord.

des denrées, mais aussi pour briser le blocus mis en place par Israël en 2006 dans la foulée de l'enlèvement du soldat israélien Gilad Shalit et de l'élection du Hamas. Israël affirme maintenir en place le blocus afin d'éviter la livraison d'armes au parti islamiste qui contrôle toujours le territoire palestinien.

L'an dernier, Israël s'est attiré les foudres d'une large partie de la communauté internationale en arraisonnant une flottille similaire. Neuf militants pro-palestiniens d'origine turque ont alors trouvé la mort aux mains des forces israéliennes.

— Avec Pierre-André Normandin

## DÉBAT «EXPLOSIF» EN ISRAËL

## Deux rabbins soupçonnés d'incitation à la violence

Liberté d'expression ou racisme? Un texte controversé soulève le débat en Israël. Deux rabbins sont soupçonnés d'incitation à la violence pour l'avoir appuyé. Mais leurs partisans manifestent dans les rues et s'insurgent contre l'intrusion du système judiciaire dans ce qu'ils perçoivent comme une affaire purement religieuse.



JANIE GOSSELEIN  
JÉRUSALEM

Plusieurs centaines de personnes, principalement de jeunes hommes religieux, ont manifesté hier devant la Cour suprême à Jérusalem en soutien à un rabbin soupçonné d'incitation «à la violence et au racisme».

Le rabbin Dov Lior a été questionné par la police dimanche dernier au sujet de son approbation du contro-

versé livre *Torat Hamalekh* (*Torah du Roi*), publié en 2009. Le texte, basé sur l'interprétation des lois religieuses par son auteur, est sous la loupe des enquêteurs parce qu'il stipule notamment qu'il est permis aux juifs de tuer de façon préventive des non-juifs innocents en temps de guerre, même s'il s'agit de bébés.

L'auteur, le rabbin Yitzhak Shapira, avait été détenu, questionné et relâché peu après la parution du livre.

La semaine dernière, un autre rabbin, Yaacov Yosef, a été interrogé par la police pour avoir lui aussi appuyé le livre. Des partisans en colère avaient bloqué la circulation et 25 personnes avaient été arrêtées.



Deux rabbins israéliens, dont Dov Lior (sur la photo), font l'objet d'une enquête policière après avoir appuyé un livre controversé ouvrant la porte au meurtre de non-juifs en temps de guerre, même s'il s'agit de bébés.

PHOTO RONEN ZVULUN, REUTERS

Des manifestations ont aussi eu lieu dimanche et hier.

Les protestataires dénoncent l'intrusion de la police dans une affaire religieuse et évoquent la liberté d'expression. Leurs opposants craignent quant à eux les répercussions de ce qu'ils perçoivent comme un appel à la violence dans le contexte actuel.

«La question soulevée dans le livre est très explosive, spécialement dans l'état de l'État d'Israël. La plupart des érudits sont assurément contre les vues exprimées dans le livre», explique le professeur Menachem Friedman, spécialiste de la relation entre la religion et l'État.

Il n'est pas surpris par l'émoi soulevé par les interrogations des rabbins. «Le problème en Israël, c'est qu'il y a une grande animosité de l'extrême droite et des ultra-orthodoxes envers le système judiciaire», dit-il.

L'étudiant en religion Ariel Finkelstein s'est penché sur le sujet du traitement des non-juifs selon la loi rabbinique. Il a publié en décembre dernier un livre dans lequel il réfute chacun des arguments de la *Torah du Roi*, en se basant lui aussi sur une interprétation de la loi juive.

«Je ne suis pas sûr que la voie avec la police était la meilleure, a dit le jeune homme de 25 ans. Moi, j'ai utilisé les mêmes outils qu'eux. Mais j'ai l'impression que des choses comme l'enquête vont renforcer les vues extrémistes, que les gens vont apporter leur soutien au livre sans le connaître. C'est un livre très dangereux, parce que les gens peuvent l'interpréter de la mauvaise façon.»

LE TOUR DU GLOBE

ÉTATS-UNIS

Mort d'Obama annoncée

Des pirates informatiques ont utilisé le compte Twitter de la chaîne américaine Fox News hier pour envoyer de faux messages annonçant l'assassinat du président Barack Obama, selon la chaîne. « Nous sommes désolés de l'angoisse que ces faux tweets ont causée », ont réagi les responsables de la chaîne. Les autorités américaines ont annoncé l'ouverture d'une enquête. — AFP

LIBYE

Enquête sur l'OTAN réclamée

Un avocat français, Marcel Ceccaldi, a annoncé avoir adressé une lettre au procureur de la Cour pénale internationale pour contester ses investigations et lui demander d'engager une enquête pour « crimes de guerre » contre l'OTAN. « L'OTAN bombarde à la fois ce qui était à l'origine des positions militaires et maintenant des objectifs qui sont des objectifs civils », a-t-il accusé. — AFP

ITALIE

Procès de l'amiante

Une peine de 20 ans de prison a été requise hier à Turin contre l'ex-proprétaire du groupe suisse Eternit et un ancien actionnaire belge d'Eternit Italie dans le cadre du plus grand procès jamais organisé sur le drame de l'amiante. Stephan Schmidheiny et Jean-Louis Marie Ghislain de Cartier de Marchienne sont accusés d'être responsables de la mort d'environ 3000 personnes. — AFP

LE CHIFFRE DU JOUR

15

L'ex-président tunisien Ben Ali a été condamné par contumace à 15 ans et demi de prison pour détention d'armes, de stupéfiants et de pièces archéologiques, à l'issue d'un procès déserté par ses avocats qui estimaient les droits de la défense bafoués. Le président déchu a également été condamné à une amende de quelque 75 000 \$ dans cette affaire dite du « palais de Carthage ». — AFP



PHOTO FETHI BELAID, AFP  
L'ex-président tunisien en exil, Zine el-Abidine Ben Ali, a été condamné à la prison.

Chavez entame sa « remise en forme »

Le président vénézuélien rentre au pays après son opération pour un cancer

D'APRÈS L'AFP

CARACAS — Le président vénézuélien Hugo Chavez est rentré hier dans son pays contre toute attente, après avoir été opéré à Cuba pour une tumeur cancéreuse. Affichant un bon moral, il s'est dit prêt pour son « retour » à la vie politique après un mois d'absence.

« Nous arrivons au lever du soleil. Très heureux d'être à la maison », a déclaré Chavez à la télévision officielle VTV par téléphone, tandis que la chaîne diffusait des images du moment où le président touchait terre.

« C'est le début du retour », a-t-il ajouté. Hugo Chavez, ancien militaire, a expliqué avoir repris sa routine du temps où il était élève de l'académie: « examens médicaux, horaires stricts, médicaments, remise en forme ».

Le président du premier exportateur de brut latino-



PHOTO MIRAFLORES PALACE, REUTERS  
Le président du Venezuela, Hugo Chavez, lève le poing en rentrant au pays après son opération à Cuba pour un cancer.

américain et chef de file de la gauche radicale dans la région a été opéré le 10 juin d'un abcès pelvien puis d'une tumeur can-

céreuse alors qu'il se trouvait à La Havane dans le cadre d'une tournée internationale qui avait commencé le 5 juin.

Chavez, 56 ans, a indiqué qu'il avait l'espoir de se rétablir pleinement, sans donner de détails sur la gravité de sa maladie ni sur le traitement suivi. Le président, toujours populaire après 12 ans au pouvoir, a fait une apparition au balcon du palais présidentiel, devant des milliers de citoyens venus l'acclamer.

Apparemment en forme

Le chef de l'État, sorti de l'avion en survêtement, le bras gauche levé, est apparu souriant et apparemment en meilleure forme que sur les vidéos diffusées au cours des derniers jours de La Havane, où il se montrait amaigri et ému.

Le président a déjà prévenu qu'il ne pourrait pas être présent aux célébrations du bicentenaire de l'indépendance du Venezuela, prévues aujourd'hui, malgré leur importance pour un dirigeant convaincu d'incarner une

« seconde » indépendance, celle du peuple par rapport à la bourgeoisie.

Reçu à Caracas par son vice-président Elias Jaua et des ministres, il a entonné une chanson populaire et plaisanté: « Fidel [Castro, père de la révolution cubaine] est presque monté dans l'avion », a-t-il lancé.

Il a également félicité l'équipe de football du Venezuela pour sa performance contre le Brésil (1-1) dimanche à la Copa America en Argentine. « Cuba, Venezuela sont une même patrie, je suis heureux », a déclaré Chavez qui a remercié les médecins de l'île pour les soins reçus.

« Les résultats sont impressionnants et je n'hésite pas à assurer que le patient a livré une bataille décisive qui le conduira, et avec lui le Venezuela, à une grande victoire », a écrit Fidel Castro dans un article publié hier.

La police française mène l'enquête

Québécois soupçonné d'incitation au suicide

LA PRESSE CANADIENNE

La police française enquête pour déterminer si un Québécois adepte d'un mouvement qui prédit la fin du monde en 2012 a incité des personnes en France à se suicider, a rapporté hier Radio-Canada.

C'est un internaute français qui a mis la puce à l'oreille des autorités du pays après avoir été troublé par des échanges sur des réseaux sociaux entre un homme qui vit à Québec et un groupe de Français adeptes du mouvement nouvel âge.

L'internaute québécois invitait ceux qu'il appelle ses « enfants divins » à une ascension, selon ce qu'a rapporté la Mission interministérielle de vigi-

lance et de lutte contre les dérives sectaires, un organisme de surveillance en France. Selon son secrétaire général, Hervé Machi, cela veut dire dans le langage nouvel âge « mettre fin à ses jours » et accéder à un nouvel univers.

Le dernier rapport d'activités de l'organisme indique par ailleurs que certaines personnes sous l'influence de l'homme ont été jusqu'à consulter un notaire et prendre des dispositions pour des arrangements funéraires.

Les autorités françaises ont rencontré les victimes potentielles avant la date fatidique pour s'assurer de leur sécurité. Elles ont également demandé à des policiers canadiens d'intervenir pour contrecarrer les plans de l'homme, qui ne peut être nommé pour le moment.

Bataille dans un bastion de l'opposition en Syrie

D'APRÈS L'AFP

DAMAS — Les autorités syriennes tentaient de reprendre le contrôle de Hama, où un enfant a été tué hier, trois jours après la manifestation qui a rassemblé plus de 500 000 personnes contre le régime du président Bachar al-Assad dans cette ville du nord de la Syrie.

Les forces armées et de sécurité ont procédé à une campagne d'arrestations dans plusieurs quartiers en périphérie de la ville, a affirmé le chef de l'Observatoire syrien des droits de l'homme, Rami Abdel Rahmane. Selon un habi-

tant de la ville joint par l'AFP depuis Nicosie, un enfant de 12 ans a été tué dans un quartier à la périphérie nord-ouest de Hama, et 20 à 25 personnes ont été blessées par balle, dont 2 grièvement, à l'issue de cette opération menée simultanément dans « 70 % des quartiers de la ville ».

Hama, ville de 800 000 habitants à 210 km au nord de la capitale, est depuis 1982 un symbole historique, après la terrible répression d'une révolte du mouvement interdit des Frères musulmans contre le président Hafez al-Assad, père de Bachar, qui avait fait 20 000 morts.

EN BREF

Mladic expulsé de la salle d'audience

L'ancien chef militaire des Serbes de Bosnie Ratko Mladic a refusé de plaider coupable ou non coupable hier devant le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) avant

d'être évacué de la salle d'audience. Le juge a donc pris note d'un plaidoyer de non-culpabilité au nom de Mladic. Il fait face à 11 chefs d'accusation de génocide, crimes contre l'humanité et crimes de guerre. Arrêté le 26 mai en Serbie après 16 ans de cavale, Mladic est notamment accusé du massacre de Srebrenica, la pire atrocité depuis la Deuxième Guerre mondiale. — Agence France-Presse

**Découvrez le Lac Champlain...**

Venez nous visiter cet été!

PROCUREZ-VOUS VOTRE PASSEPORT DÉCOUVERTE LAC CHAMPLAIN AU PROFIT DE S.O.S RICHELIEU

Le Passeport comprend :

Une croisière sur le Lac Champlain

Valide pour deux personnes (valeur de 50\$ + taxes) à découvrir les charmants petits villages de Venise-en-Québec, St-Armand-Philipsburg, Clarenceville ainsi que les superbes vues sur les montagnes du Vermont et des Cantons de l'Est. Durée : 2h 15 Départ de Venise-en-Québec

Cinq chèques cadeau de 10 \$

à dépenser chez 35 commerçants de la région du Lac Champlain.

Un tirage de trois grands prix

- 1 Un voyage pour deux sur la Côte d'Azur avec Air Transat aux Mas du Grand Vallon. Valeur de 6000\$
- 2 Un séjour pour 10 personnes aux Villas Champêtres de Venise-en-Québec. Valeur de 1000\$
- 3 Une nuitée au Crystal de la Montagne et deux billets pour le Canadien de Montréal dans la section Desjardins. Valeur de 1000\$

INONDATIONS CHAMPLAIN-RICHELIEU

Pour nous rejoindre:

Par téléphone: 450-244-5544 Par télécopieur: 450-244-5547 Via notre site web: [www.inondationschamplainrichelieu.com](http://www.inondationschamplainrichelieu.com) Par courriel: [info@inondationschamplainrichelieu.com](mailto:info@inondationschamplainrichelieu.com) Procurez-vous également votre Passeport chez les marchands de la région.

\* Veuillez retrouver les règlements du concours au [www.site-qc.com](http://www.site-qc.com)



## MONDE

DERNIÈRE CHANCE! L'OFFRE  
SE TERMINE AUJOURD'HUI

ŒUVRES D'ART  
À DÉCOUVRIR ET  
VERNISSAGE À LA  
GALERIE DU CARTIER

33\$

~~120\$~~

ÉCONOMISEZ  
73%



**LE RENARD.CA**  
LE SITE DES ACHATS FUTÉS

une exclusivité **cyberpresse.ca**

OFFERT UNIQUEMENT SUR  
**WWW.LERENARD.CA**

Quantité et durée limitées



PHOTO MASSIMO SESTINI, ASSOCIATED PRESS

Le Vatican, que l'on voit sur cette photo aérienne, fait l'objet d'une nouvelle controverse pour son incapacité à imposer le célibat des prêtres.

Sexe au Vatican fait des vagues à Rome

## La sexualité secrète des prêtres catholiques

MATHIEU PERREAULT

**Partouzes homosexuelles à Rome, prêtres secrètement mariés, groupes de femmes amoureuses d'un ecclésiastique: l'Église catholique peine à faire observer le célibat des prêtres, selon un nouveau livre italien.**

*Sexe au Vatican*, qui vient d'être traduit en français, tire son origine d'une enquête du journaliste Carmelo Abbate, du magazine populaire *Panorama*. M. Abbate avait filmé en 2010, avec une caméra cachée, des prêtres participant à des partouzes homosexuelles à Rome.

« Quand j'ai entendu parler, par un ami homosexuel, de prêtres qui participaient à des partouzes dans le quartier Testaccio, j'ai été très surpris », explique M. Abbate, joint par téléphone à Rome. « Je suis un catholique culturel. Je suis attaché aux rituels et aux valeurs catholiques. J'ai toujours pensé que le célibat était un détail bizarre, mais je trouvais courageux les prêtres qui s'y soumettaient. Découvrir tant d'hypocrisie m'a choqué. »

Après la publication de son enquête, le journaliste l'a étendue à une série de regroupements de prêtres catholiques qui vivent difficilement leur célibat, voire qui ont, plus ou moins en cachette, une compagne. Son livre donne notamment la parole à l'organisme Prêtres en foyer, de Marseille, qui regroupe des prêtres en couple, parfois même mariés civilement, ainsi qu'au Groupe d'initiative de femmes victimes du célibat, de Munich, qui aide les femmes ayant eu des relations sans issue avec des prêtres.

« Les relations homosexuelles ou hétérosexuelles n'ont pas lieu directement au Vatican », dit M. Abbate, dont les autres livres portent sur l'industrie

### FÉMINISME DANS LES COUVENTS

Les couvents ont été des berceaux du féminisme, selon un nouveau livre d'un musicologue américain. Dès le XVI<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup> siècle, les femmes profitaient de la protection des couvents pour se livrer à des activités artistiques et intellectuelles impensables dans la société européenne de l'époque, explique Craig A. Monson, de l'Université de Washington à St. Louis, dans son livre *Nuns Behaving Badly: Tales of Music, Magic, Art and Arson in the Convents of Italy*. Cette relative liberté n'existait pas partout: certains couvents étaient de véritables prisons pour les femmes de la noblesse ou de la bourgeoisie, et des révoltes – parfois carrément l'incendie du couvent – ont aussi eu lieu. — Mathieu Perreault

du sexe et les arnaques financières. « Ceux que j'ai vus à Rome étaient des prêtres étrangers venus étudier. Mais le Vatican sait ce qui se passe et ferme plus ou moins les yeux. Certaines études montrent que jusqu'au quart des prêtres ont déjà trahi leur célibat sur une base routinière. »

Le scandale cache des tragédies humaines. « Les prêtres qui n'arrivent plus à vivre leur célibat et veulent sortir leur couple du placard sont prisonniers. La prêtrise ne donne aucune préparation à d'autres carrières. Le régime de retraite des prêtres est généralement ridicule, ils n'ont pratiquement pas d'économies. Ceux qui ne peuvent pas s'en sortir croupissent dans des affres affectives innommables. C'est complètement à l'opposé de l'idéal chrétien avec lequel j'ai grandi et auquel j'ai toujours cru. »

## Les anglicans tolèrent les évêques gais... célibataires

MATHIEU PERREAULT

L'Église anglicane a fini par couper la poire en deux sur la question controversée des évêques homosexuels, qui menacent de créer un nouveau schisme. Les homosexuels pourront être nommés évêques pourvu qu'ils observent le célibat.

« Une personne qui est sexuellement active à l'extérieur du mariage n'est pas admissible à l'épiscopat », a tranché le synode général, à Londres, dans un document publié le 20 juin.

Comme les anglicans ne reconnaissent pas le mariage gai, les relations homosexuelles ne peuvent être

permises dans l'épiscopat. Outre la menace de schisme de provinces conservatrices en Afrique et aux États-Unis, l'Église anglicane faisait face à des poursuites dans le cadre d'une loi sur l'égalité des sexes en Grande-Bretagne.

Comme l'orientation sexuelle n'est pas en tant que telle visée par la restriction, l'Église anglicane estime respecter la loi. Le groupe Inclusive Church, qui représente des prêtres homosexuels, a dénoncé la décision par voie de communiqué, alors que les groupes conservateurs se sont pour le moment abstenus de la commenter.

LA PRESSE

André Desmarais > Président du conseil d'administration  
 Guy Crevier > Président et éditeur  
 Éric Trottier > Vice-président à l'information et éditeur adjoint  
 Mario Girard > Directeur de l'information  
 André Pratte > Éditorialiste en chef

# FORUM

## ÉDITORIAL

# Le cas Zamboni



ARIANE KROL  
 akrol@lapresse.ca

Ottawa a pris la bonne décision en acceptant de financer des essais cliniques sur le traitement expérimental de la sclérose en plaques. Mais au-delà de la technique du D' Zamboni, c'est tout le processus qu'on devrait documenter. Ce ne sera pas le dernier traitement controversé pour lequel les malades réclameront des fonds publics.

*Financer un traitement, c'est l'endosser. Ce qui, dans l'état actuel des connaissances sur la méthode Zamboni, serait inacceptable.*

Le feu vert donné la semaine dernière a reçu le même accueil que les travaux du chirurgien italien: enthousiaste de la part des malades, prudent dans la communauté médicale. Apparemment, les experts ont trouvé, dans des études encore non publiées, matière à pousser l'investigation. Cependant, il est clair que les pressions publiques ont pesé lourd dans la balance.

Le lien entre la mauvaise irrigation sanguine du cerveau et les symptômes de la sclérose en plaques est en effet bien fragile. Ottawa aurait également pu attendre avant de commander des essais cliniques sur les théories de Paolo Zamboni.

Des patients qui ont été se faire dilater les veines du cou à l'étranger ont vu leur état s'améliorer considérablement. Mais dans plusieurs cas, les veines ont rebloqué, ou les problèmes sont revenus.

Certains malades n'ont tiré aucun bénéfice de l'intervention, un Ontarien est même décédé.

Il y a une énorme différence entre la décision individuelle d'un malade et celle d'un système public de santé. Que des patients prennent le risque d'une procédure incertaine, c'est compréhensible. Mais on attend de l'État qu'il évalue la situation plus froidement. Car financer un traitement, c'est l'endosser. Ce qui, dans l'état actuel des connaissances sur la méthode Zamboni, serait inacceptable.

Tant d'aspects de cette intervention restent à définir qu'on hésite à la qualifier de traitement. Il n'y a pas de consensus sur la façon optimale de la pratiquer, ni de déterminer quels patients en profiteraient et lesquels n'en retireraient aucun bénéfice. On est encore aux tout débuts de l'expérimentation.

Plusieurs, dans la communauté scientifique, trouvaient même la piste trop tenue pour l'explorer. Nous ne sommes pas de cet avis. Le Canada est l'un des pays où la sclérose en plaques est la plus présente. Il est normal qu'on s'intéresse à une intervention qui semble aider certains malades. Un développement positif aurait un impact significatif sur la santé de la population, et sur l'image de la recherche médicale canadienne. Évidemment, il se peut qu'on aboutisse dans un cul-de-sac. Mais ce risque-là est inhérent à la recherche. Ça ne peut pas être le seul critère pour déterminer si un filon mérite ou non d'être creusé.

Il est donc urgent qu'Ottawa se dote de paramètres clairs. Pharmaceutiques ou chirurgicaux, les traitements qui suscitent de tels dilemmes sont appelés à se multiplier. Les chercheurs établis ne peuvent pas avoir de veto sur le choix des recherches à financer, il faut aussi écouter les patients. Mais les décisions ne devraient pas non plus dépendre de la capacité de ceux-ci à émouvoir. L'équilibre reste à trouver.

## RÉPLIQUE

# Cogir fait de son mieux

MATHIEU DUGUAY

L'auteur est vice-président exécutif de la Société de gestion COGIR. Cette lettre fait suite à la publication, le 20 juin dernier, du texte intitulé «Manoir Louisiana: Plusieurs chances accordées à une résidence pour aînés non conformes».

La manière dont l'article du 20 juin dernier présente les faits tend à dire que Cogir ne met pas tout en œuvre pour assurer la sécurité et le bien-être de ses résidents, que l'agence de santé et services sociaux de Montréal ne prend pas ses responsabilités en laissant des résidences non certifiées continuer d'accueillir des résidents. Cogir gère 32

Depuis l'existence du processus de certification des résidences pour personnes âgées, Cogir est en chantier permanent. Uniquement depuis trois ans, plusieurs millions ont été investis pour répondre aux exigences, et ce, au fur et à mesure qu'elles se modifiaient. En se référant au projet de loi 16, il est prévu que le nombre de critères de certification passera de 24 à 56 et que les exigences liées à ces critères seront accrues. Là encore, nous entendons collaborer, comme nous l'avons toujours fait. Nous étions en faveur de la certification lorsqu'elle fut implantée et nous le sommes toujours.

Ainsi, nous contribuons activement à l'amélioration du milieu de vie de nos résidents et nous travaillons positivement à maintenir de bonnes relations avec les différents acteurs, aussi aucune demande ne reste sans réponse ou sans action.

Pour l'avenir, nous pensons que la mise sur pied d'un guichet unique faciliterait grandement la coordination des échanges et l'uniformisation des requêtes par les différents intervenants municipaux et gouvernementaux. Nous souhaitons obtenir un seul interlocuteur pour le processus de certification d'une résidence. D'ici là, nous travaillerons activement dans le respect des moyens et des méthodes actuels.

Il ne se passe pas une journée sans que notre passion du service pour nos aînés ne s'exprime par un geste, une conversation ou une action proactive.

**Cogir est en chantier permanent. Depuis trois ans, plusieurs millions ont été investis pour répondre aux exigences au fur et à mesure qu'elles se modifiaient.**

résidences dans différentes régions du Québec, dont 21 sont certifiées. Dans la région de Québec et dans l'Est-du-Québec, toutes nos résidences sont certifiées. Dans l'île de Montréal, alors que nos méthodes sont les mêmes qu'ailleurs au Québec, sur 10 résidences, 6 sont en voie de certification, certaines sont en cours de travaux et d'autres en attente de leur inspection. Évidemment, nous n'avons aucun contrôle sur le calendrier des inspections.



DROITS RÉSERVÉS / serge.chapleau@lapresse.ca

## CYBERPRESSE.CA/PLACE-PUBLIQUE

### LA PRESSE DÉBATS - PARTICIPEZ

#### Craignez-vous l'impact des OGM et des herbicides sur votre santé?

Selon *La Presse*, les agriculteurs québécois utilisent de plus en plus de semences génétiquement modifiées pour résister aux herbicides. Des scientifiques s'inquiètent des effets néfastes de ces semences, de même que de l'utilisation massive de certains herbicides. Craignez-vous l'impact des OGM et des herbicides sur votre santé? Prenez-vous des mesures particulières pour vous en protéger?

Lisez le point de vue, notamment, de Sylvain Charlebois, Pierre-Olivier Pineau, Hana Havrankova et Pierre-Yves McSween... et surtout, faites valoir le vôtre!



#### QUESTION DU JOUR

Les agriculteurs québécois utilisent de plus en plus de semences génétiquement modifiées qui résistent aux herbicides. Craignez-vous les effets des OGM sur les aliments?

**BEAUCOUP > 54%**  
**UN PEU > 29%**  
**PAS DU TOUT > 17%**

Résultats à 19 h, hier: 10 870 répondants

## OPINION

# Des inconditionnels du Hamas

Les Canadiens à bord de la flottille pour Gaza se moquent éperdument du sort des Gazaouis

JULIEN BAUER



L'auteur enseigne au département de science politique de l'UQAM.

À en juger par la couverture médiatique, la flottille pour Gaza risque de sombrer dans un océan d'encre. Elle a déjà sombré dans un océan d'inepties.

L'idée officielle est de briser le blocus israélien de Gaza. Deux remarques à ce sujet. Le blocus est parfaitement légal, en conformité avec le droit international qui permet à un État d'imposer un blocus à une entité ennemie. Dans la mesure où Gaza a lancé plus de 12 000 roquettes sur la population civile israélienne, il correspond à la notion d'ennemi. Ceci est tellement évident qu'aucun État hostile à Israël, et ils ne manquent pas, n'a porté plainte devant les instances internationales pour faire lever le blocus. Deuxième remarque: le blocus n'est pas complet. Soixante-douze pour cent (72%) de l'électricité et 80% de l'eau consommées à Gaza sont fournis par Israël. Chaque jour plus de 200 camions livrent des marchandises d'Israël vers Gaza.

Tout ce que fait Israël est de vérifier qu'il n'y a pas d'armes, explosifs et autres roquettes dans les livraisons vers Gaza. Le premier fait est connu de tous les responsables politiques. Seuls des analphabètes dont la raison d'être, avant de se renseigner sur la réalité, est de blâmer Israël, seuls des Amir Khadir, Gérard Larose, Raymond Gravel et Manon Massé continuent à évoquer,

avec des trémolos dans la voix, le blocus «illégal».

Le deuxième fait est moins connu, car nombreux sont les gens qui acceptent, sans vérification, toutes les affirmations qui émanent de Hamas, au pouvoir à Gaza. Selon les organisateurs de la flottille, la situation humanitaire est tragique à Gaza. Comment expliquer qu'en un an, deux centres commerciaux y ont ouvert leurs portes? Le Gaza Mall, inauguré en juillet 2010, comprend des magasins qui regorgent de marchandises.

Peu importent les faits, nos propagandistes savent, eux, envers et contre tous,

Gravel. Les défenseurs des droits de la personne, peu nombreux car il faut un courage extraordinaire pour défendre ces droits sous un régime totalitaire, sont régulièrement menacés et arrêtés. Mais le sort des démocrates ne mérite aucun geste de solidarité d'Amir Khadir. Les partisans de Fatah sont arrêtés, torturés, jetés du sixième étage des immeubles. Mais le sort des membres de Fatah ne mérite aucun geste de solidarité de Gérard Larose. Nos croisés se moquent éperdument du sort des Gazaouis, victimes de Hamas, mais sont des inconditionnels de Hamas.

**À en juger par la couverture médiatique, la flottille pour Gaza risque de sombrer dans un océan d'encre.**



que la situation à Gaza est tragique. Tragique, elle l'est, non pas pour le Hamas mais pour la majorité des résidents de Gaza. Les femmes y sont traitées comme des citoyens de deuxième catégorie. Elles doivent s'habiller avec des sacs de pommes de terre dans le style taliban et n'ont qu'un seul droit reconnu par le Hamas: se taire. Mais pour Manon Massé, le sort des femmes de Gaza ne mérite aucun geste de solidarité.

Les chrétiens, une petite minorité à Gaza, sont la cible d'attaques contre leurs églises, leurs librairies... Mais le sort des chrétiens de Gaza ne mérite aucun geste de solidarité de l'abbé

À titre d'information, voilà ce que dit l'article 7 de la charte de Hamas: «Le jour du jugement ne viendra pas jusqu'à ce que les Musulmans combattent les Juifs, tuent les Juifs, que le Juif se cachera derrière des pierres et des arbres. Les pierres et les arbres diront: oh Musulmans, il y a un Juif derrière moi, viens et tues-le.»

Quiconque apporte son soutien à Hamas s'exprime en faveur du racisme.

#### TEXTE EXCLUSIF

> Flottille de Gaza: une initiative sage et lucide  
[www.cyberpresse.ca/place-publique](http://www.cyberpresse.ca/place-publique)

